

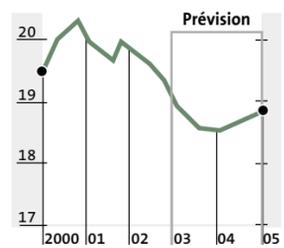
# Le Monde

# ECONOMIE

MARDI 20 MAI 2003

## UN MOTEUR EN PANNE

Taux d'investissement, en %



Source : Datastream, Prévisions SG

## FOCUS

Avant de renforcer les capacités de production, les investissements des entreprises françaises iront en priorité aux gains de productivité

p. V

## BOUSSOLE

Selon le rapport Cyclope, l'issue de la guerre en Irak a levé l'hypothèque d'un choc pétrolier, maintenant à un faible niveau la hausse du prix des matières premières

p. IV

## EMPLOI

SPÉCIAL BANQUES-ASSURANCES  
Confrontés à un nombre croissant de sinistres, les établissements bancaires recrutent des spécialistes de la gestion des risques

p. VII

Déclaré « priorité nationale », l'accès des handicapés à l'emploi reste difficile

p. VIII

## OFFRES D'EMPLOI

Atouts Cadres

Dirigeants • Finance, administration, juridique, RH • Banque, assurance • Conseil, audit • Marketing, commercial, communication • Santé • Industries et technologies • Carrières internationales • Multipostes • Collectivités territoriales

p. IX à XIV

LES TRAVAUX DE PIERRE-CYRILLE HAUTCOEUR ONT ÉTÉ PRIMÉS PAR « LE MONDE ÉCONOMIE » ET LE CERCLE DES ÉCONOMISTES

# Le Prix 2003 du meilleur jeune économiste



Tir groupé : trois économistes, trois normaliens. En attribuant le Prix 2003 du meilleur jeune économiste à Pierre-Cyrille Hautcoeur et en honorant, au titre de nominés, Philippe Askenazy et Esther Duflo, le jury du Monde Economie et du Cercle des économistes a, bien sûr, distingué la qualité des travaux de ces chercheurs, mais il a aussi indirectement reconnu les mérites de ce qu'on appelle « le site Jourdan ».

Un nom tiré du boulevard où se trouvent, à Paris, les bâtiments de l'ancienne Ecole norma-

le supérieure de jeunes filles, là où sont regroupés, depuis 1999, divers laboratoires de renom dont le Delta (unité mixte de l'Ecole normale supérieure, du CNRS et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales), une partie du Centre d'études prospectives d'économie mathématiques appliquées à la planification (Cepremap), le Laboratoire d'économie appliquée (LEA), mais aussi le Centre d'enseignement et de recherches en analyse socio-économique (Ceras), département d'histoire de l'Ecole des Ponts. « Un magnifique plateau aux allures de petit Yale qui, à certains égards, peut paraître

meilleur que Cambridge ou Oxford », assure Daniel Cohen, professeur d'économie à l'Ecole normale supérieure qui a suivi les travaux de ces jeunes chercheurs.

Tous trois ont moins de quarante ans, condition requise pour pouvoir prétendre à ce prix délivré par Le Monde Economie et le Cercle des économistes et destiné à promouvoir une nouvelle génération tentée par les indispensables à-côtés de l'économie pure. C'est le cas du lauréat 2003, titulaire d'une maîtrise d'histoire, outre un doctorat en sciences économiques et une agrégation en sciences éco-

nomiques et sociales. Professeur à l'université Paris-I, après avoir enseigné à l'université d'Orléans, convaincu qu'« on ne peut comprendre le présent sans le passé », il a souhaité suivre en parallèle les filières d'histoire et de sciences économiques « sans penser encore au moyen de les concilier ». Le lien s'est certainement opéré à l'issue de l'année

l'apprentissage et l'enseignement de l'économie.

« La sociologie nous apporte beaucoup autour des thèmes liés au travail, tout comme la psychologie, qui a beaucoup évolué », confirme Daniel Cohen. « L'histoire est naturellement une discipline qu'il faut croiser avec l'économie, de même que le droit, ajoute-t-il. Ce nouveau champ a

Pierre-Cyrille Hautcoeur



« L'histoire est naturellement une discipline qu'il faut croiser avec l'économie, de même que le droit, la sociologie, la psychologie »

DANIEL COHEN, PROFESSEUR À L'ENS

Esther Duflo



qu'il a pu passer aux Etats-Unis, à l'université Rutgers, qui réunissait « un groupe exceptionnel de spécialistes d'histoire financière qui m'ont accueilli comme savent le faire les Américains », et ce grâce au CNRS et à la Fondation Thiers.

Après avoir longuement étudié le fonctionnement des marchés financiers, via une maîtrise consacrée au comportement de la Banque de France lors de la crise de 1929 et une thèse de doctorat sur « Le marché boursier et le financement des entreprises françaises, 1890-1939 », Pierre-Cyrille Hautcoeur poursuit actuellement ses recherches dans trois directions : la macroéconomie monétaire et l'économie politique internationale (avec le souci de comprendre les mécanismes qui conduisent à la prise de « mauvaises décisions » en matière d'économie internationale), la microéconomie financière (pour remarquer que les marchés fonctionnent depuis longtemps aussi bien, ou aussi mal, qu'aujourd'hui, quelques sophistications en moins), et enfin la dynamique du droit économique au sens large (patrimoine, produits, entreprise, travail...), qu'il considère comme l'une des institutions centrales de la société.

Quant aux deux nominés, qu'il s'agisse de Philippe Askenazy, docteur en économie et agrégé de mathématiques qui enseigne la pratique de l'analyse et de la décision à l'ENA, tout en poursuivant ses recherches sur les conditions de travail, ou d'Esther Duflo, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et, elle aussi, d'une maîtrise d'histoire, jeune maître de conférences au Massachusetts Institute of Technology (MIT) où elle a soutenu sa thèse de doctorat sur des questions liées au développement, ils sont représentatifs de la croissante pluridisciplinarité qu'exigent

d'ailleurs aussi fait son entrée à Normale Sup. » La géographie et la démographie ne sont pas en reste pour cet économiste rompu aux sciences humaines qui reconnaît tout de même qu'il faut savoir parfois cesser d'ouvrir les bras et qu'« il y a des thèmes (économiques) que l'on ne peut pas partager ».

Serge Marti

Philippe Askenazy



## LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

DONNEZ RAISON À VOS AMBITIONS

7 mois de formation polyvalente + 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.  
Admission : Bac+4, Bac+5, Cadres d'entreprise

CONTACT : Marion Maury - ISG - 8, rue de Lota - 75116 Paris  
Tél. : 01 56 26 26 10 - www.isg.fr  
ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## QUESTIONS-RÉPONSES

## Recherche

**1** Quelles sont les plus récentes - et prestigieuses - distinctions à avoir couronné la pensée économique ?

Le prix Nobel, attribué par l'Académie des sciences de Suède, a été remis, au titre de l'année 2002, à un psychologue israélo-américain, Daniel Kahneman (68 ans), et à un économiste américain, Vernon L. Smith (75 ans), pour leurs travaux sur l'économie du comportement, lesquels consacrent la convergence entre les approches de ces deux sciences sociales. Daniel Kahneman, professeur à Princeton et à l'Université hébraïque de Jérusalem, et qui a souvent collaboré avec Amos Tversky (décédé en 1996), a été reconnu par le jury « pour avoir introduit en sciences économiques des acquis de la recherche en psychologie, en particulier concernant les jugements et les décisions en incertitude ».

De son côté, Vernon L. Smith qui appartient à l'université George Mason, en Virginie, a été distingué « pour avoir fait de l'expérience en laboratoire un instrument d'analyse économique empirique, en particulier dans l'étude de différentes structures de marché ». Le prix Nobel d'économie 2001 avait été attribué, conjointement à George A. Akerlof, A. Michael Spence et à Joseph E. Stiglitz. Le prochain Nobel est attendu fin septembre, début octobre.

**2** A qui avait été remis le Prix 2002 du meilleur jeune économiste ?

Il avait été décerné, le 16 mai, ex aequo, à Philippe Martin (36 ans), professeur agrégé à l'Université Lille-I, enseignant à l'École polytechnique et détaché auprès du département de la recherche de la Banque fédérale

de réserve de New York, ainsi qu'à Thomas Piketty (31 ans), directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et chercheur au Cepremap.

Considéré comme un spécialiste de l'économie monétaire et de la finance internationale, Philippe Martin avait notamment produit une étude sur la libéralisation financière et son impact sur les pays émergents. De son côté, Thomas Piketty, qui a longuement travaillé sur les questions de redistribution des richesses, avait mené à terme une volumineuse recherche sur l'inégalité des revenus aux États-Unis durant la période 1913-1998.

Outre ces deux lauréats, quatre autres économistes avaient été nommés. Il s'agit d'Emmanuelle Auriol, professeur à l'université Toulouse-I, de Philippe Askenazy, chargé de recherches au CNRS et chercheur au Cepremap, d'Olivier Jeanne, polytechnicien, économiste au département de la recherche du FMI, et de Bernard Salanié, directeur du Crest, le laboratoire de macro-économie de l'Insee.

**3** Quelles sont les activités du Cercle des économistes ?

Au-delà des chroniques quotidiennes sur Radio Classique, le Cercle publie cinq numéros par an de ses « Cahiers ». En 2003, le premier (mars) était intitulé « Déflation : quel danger, quelles protections ? ». Le deuxième (mai) porte pour titre : « Le gouvernement d'entreprise n'est pas du seul ressort du conseil d'administration ».

En partenariat avec, notamment, *Le Monde*, il réunit chaque année, début juillet, à l'occasion des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, des économistes, des chefs d'entreprise et des universitaires. Le thème retenu, cette année, est celui de « L'Europe, une nouvelle économie monde ».

## L'histoire, une discipline qui donne chair au squelette de la théorie économique

DANS UN MONDE SANS VISIBILITÉ, CONDUIRE SUPPOSE SOUVENT QUE L'ON UTILISE LE RÉTROVISEUR

**A**lan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, expliquait récemment que, confronté à la bulle financière de la fin des années 1990 et cherchant quelle politique monétaire adopter, il n'avait guère trouvé d'appui dans les modèles économiques. Finalement, il n'avait trouvé de recours qu'auprès de l'histoire. « Misère » d'une théorie économique formelle pour comprendre le réel et tenter d'agir sur lui ?

Sans polémiquer, disons qu'au squelette théorique il faut ajouter plus de chair appliquée, plus d'empirisme, et ancrer l'analyse économique dans l'histoire car, dans un monde sans visibilité, conduire suppose souvent que l'on utilise le rétroviseur. Le Prix du meilleur jeune économiste décerné à Pierre-Cyrille Hautcoeur au titre de l'année 2003 récompense un parcours individuel riche et prometteur, il souligne aussi l'intérêt des économistes du Cercle et des journalistes du « Monde Economie » pour son domaine, l'économie historique.

Au Cercle des économistes, au terme d'un passionnant débat, nous avons voulu encourager cette façon neuve de tisser des liens entre la théorie économique et l'histoire, en tenant ferme les deux bouts : faire de l'histoire avec la rigueur, la précision des historiens et maîtriser la théorie économique pour y intégrer la dimension historique.

On peut résumer ce débat en disant que, si l'histoire est notre expérience collective, l'économie historique est une façon de combiner l'expérience et la raison et que, dans trois cas au moins, l'histoire s'avère particulièrement féconde.

Pour nous, l'histoire est particulièrement féconde lorsqu'il s'agit de saisir la logique d'une situation économique, les évolutions conditionnelles qui s'en dégagent, lorsqu'il faut s'appuyer sur des continuités, des déterminations qui viennent de l'histoire longue.

Concernant la question du développement, comment ne pas prendre en compte ce qui ne change que lentement : aspects de la vie matérielle, structures sociales, mentalités, traditions culturelles, mais aussi les institutions, les règles durables, formelles (comme le droit) ou informelles (conventions, habitudes ou normes sociales), qui guident les actions. Comprendre les modes nationaux de croissance et d'innovation, suppose d'enquêter sur le cadre institutionnel, et donc prendre en compte l'évolution historique.

On peut certes saisir les mentalités et les institutions dans l'instant présent, mais, pour les interpréter, il faut remonter le temps, analyser les origines, les trajectoires. Finalement, Tocqueville ne reste-t-il pas la meilleure voie d'accès à la particularité américaine d'aujourd'hui ? Et le danger n'est-il pas que celui qui esti-

me pouvoir s'affranchir d'une démarche historique y aura recours implicitement, sans la rigueur nécessaire, reprenant alors des idées toutes faites ?

L'histoire n'est pas moins utile, selon nous, face à ce qui se reproduit, c'est-à-dire les régularités temporelles. Nous pensons aux cycles économiques, avec le retour des phases d'expansion, de crise, de dépression, aux rythmes longs Kondratiev. Mais l'histoire ne repasse jamais les plats. Ne reviennent que des situations plus ou moins comparables, ou plutôt rendues telles par l'analyse, d'où le recours à l'histoire comparative.

l'unicité, à la spécificité radicale. Aujourd'hui, l'événementiel, le particulier sont l'objet de l'intérêt des scientifiques.

Trois aspects sont particulièrement intéressants.

D'infimes spécificités à l'origine d'un phénomène peuvent avoir des conséquences majeures sur sa trajectoire ; on parle de « dépendance du sentier » (*Path Dependency*). Dès lors l'histoire importe les choix jadis réalisés, produisant des irréversibilités cumulatives.

De même, un événement fortuit, une crise pétrolière ou une guerre, n'aura pas seulement des conséquences sur l'état du mon-

On peut certes saisir les mentalités et les institutions dans l'instant présent, mais, pour les interpréter, il faut remonter le temps, analyser les origines, les trajectoires

Ainsi, lorsque, dans le premier *Cahier* du Cercle des économistes, les auteurs étudient le risque présent de déflation, ils s'appuient aussi sur l'histoire comparative (la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les années 1930).

En troisième lieu, n'est-ce pas l'événement lui-même qui a changé de statut ? Longtemps il ne fut de science que du général. D'où la séparation des disciplines nomothétiques (la mise en évidence de lois) et de l'histoire, fondamentalement dédiée à

de aujourd'hui, par exemple le taux de chômage présent, mais agira sur le chômage demain ; on parle d'hystérésis. Enfin, il devient possible de penser, non plus seulement les évolutions par de petites variations, mais la rupture, le basculement vers une autre trajectoire.

Bien sûr, « *nobody is perfect* » et il est bon de rappeler que la méthode historique est à manier avec prudence. Cœur d'artichaut, elle offre une preuve à tout le monde et ne saurait suffire à valider une théorie. Ambiguë, elle doit, à la fois, être source de relativisme, de mise en lumière des différences et permettre la compréhension de ce qu'il y a d'unique dans l'évolution humaine, tisser mémoire et tradition avec une perspective orientée vers l'avenir, éviter deux écueils symétriques : les croyances aux lois, à la fin de l'histoire et l'appui exclusif sur l'héritage et le spécifique qui conduirait à nier l'universalité de l'homme et de ses droits.

Le Cercle des économistes

## ASSOCIER REFLEXION ET PRATIQUE

Créé en 1992 et présidé par Jean-Hervé Lorenzi, le Cercle des économistes réunit aujourd'hui trente économistes qui ont le souci d'associer réflexion théorique et pratique de l'action. Ce groupe s'est donné pour objectif premier, en tirant profit de l'indépendance et de la diversité des positions de ses membres, de favoriser le débat économique sans réduire la complexité des faits, tout en restant accessible au plus grand nombre.

Les membres du Cercle des économistes sont : Michel Aglietta, Patrick Artus, Agnès Bénassy-Quéré, Jean-Paul Bétbèze, Jean-Pierre Boisvion, Christian de Boissieu, Anton Brendler, Jean-Michel Charpin, Pierre Cahuc, Jean-Marie Chevalier, Elie Cohen, Michel Didier, Pierre Dockès, Henri Guillaume, Marc Guillaume, Pierre Jacquet, Bertrand Jacquillat, Jean-Dominique Lafay, Jean-Hervé Lorenzi, Catherine Lubochinsky, Charles-Albert Michalet, Jacques Mistral, Olivier Pastré, Anne Perrot, Jean Pisani-Ferry, Jean-Paul Pollin, Dominique Roux, Christian Saint-Etienne, Christian Stoffaës et Daniel Vitry.

## Philippe Askenazy, chargé de recherche au CNRS-CEPREMAP

## « Nous avons mangé le pain blanc des allègements de charges »



PHILIPPE ASKENAZY

► 2003 Normalien, agrégé de mathématiques, docteur en économie, Philippe Askenazy est chargé de recherche au CNRS-Cepremap et maître de conférences en pratique de l'analyse et la décision économiques à l'ENA.

► 1999 Il obtient le Prix de thèse de l'Association française de sciences économiques.

► 1997 Il obtient la Bourse Tocqueville de la French-American-Foundation à l'UC Berkeley.

**Vos domaines de recherche – la réduction du temps de travail, le salaire minimum, le partage de la valeur ajoutée, etc. – sont des thèmes actuels et sensibles. Un choix délibéré ?**

Ma formation initiale est celle d'un mathématicien. Mais j'ai éprouvé le besoin de me tourner vers une discipline qui offrirait plus de prise avec la réalité : l'éco-

nomie, au sens de l'économie politique.

Evidemment, très vite, je me suis retrouvé plongé dans le débat sur la bonne utilisation des mathématiques en économie. Ma position est claire. Je pense qu'il serait contre-productif de se priver d'un outil comme celui de la modélisation. Mais le débat tel qu'il est posé aujourd'hui – on doit être pour ou contre les mathématiques en économie – n'est pas le bon. Tentons de concilier ces deux extrêmes, trouvons un équilibre. Bien sûr que des ajustements sont nécessaires car je crois que certains promoteurs de la modélisation sont, en effet, allés trop loin. Les mathématiques ont longtemps été accaparées par des économistes libéraux qui ont simplifié les modèles à l'extrême pour obtenir des résultats qui confirmeraient la justesse de leur approche. Il suffit de reprendre l'une de leurs formalisations, de la complexifier en introduisant des éléments de réalisme pour obtenir des conclusions bien plus nuancées.

Je reste néanmoins optimiste car je crois que la génération montante a envie d'opérer une synthèse entre les deux approches.

**La question de l'impact d'un salaire minimum sur une économie ouverte est très controversée. Quelle est votre analyse ?**

C'est vrai que le débat est lancé depuis des années. Il tourne moins sur la nécessité de créer

un salaire minimum que sur le fait de savoir à quel niveau le fixer. Sous la présidence de Bill Clinton, le montant du salaire minimum américain a augmenté de 20 % entre 1996 et 1997, sans conséquences néfastes pour l'emploi.

Le cas français a longtemps donné lieu à des interprétations contradictoires. Pour certains économistes, le coût du travail serait trop élevé au sein de l'Hexagone, ce que réfutent d'autres. Je crois que ce débat est désormais dépassé grâce aux politiques d'allègements de charges menées par les différents gouvernements. Le coût du travail est actuellement suffisamment bas pour rendre n'importe quel salaire employable.

**Les allègements de charges restent pourtant au cœur de la politique de l'emploi du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin...**

Je crains que nous n'ayons mangé notre pain blanc. Les allègements de charges supplémentaires n'auront que des effets marginaux sur la création d'emploi et vont plutôt intensifier les effets d'aubaine. C'est ce que je redoute, notamment, pour les contrats jeunes lancés par François Fillon.

De plus, pourquoi vouloir maintenir artificiellement des emplois à faible qualification alors que l'on sait pertinemment – et l'élargissement de l'Europe à l'est en offrira une démonstration supplémentaire – qu'ils ont vocation à

être partiellement délocalisés ? Il vaudrait mieux tirer nos emplois vers le haut, augmenter leur valeur ajoutée.

Au lieu de vouloir actionner mécaniquement le curseur « allègement de charges », pourquoi ne pas plutôt lancer une réflexion approfondie sur la non-employabilité des personnes ? Depuis des années, les entreprises ont pris l'habitude d'embaucher des gens surqualifiés aux postes qu'elles souhaitent pourvoir. La productivité horaire française est l'une des meilleures au monde. Les par-

deux désormais : d'un côté celles qui sont passées aux 35 heures, de l'autre celles qui sont restées à 39 heures.

Le plus grave est que la parole de l'Etat n'a pas été respectée puisque François Fillon a « puni » les entreprises passées aux 35 heures en modifiant à la baisse les allègements de charges que les lois Aubry leur accordaient. Ce revirement risque d'être très mal vécu. Quel dirigeant va décider aujourd'hui de se lancer dans un chantier majeur (réduction du temps de travail, main-

sations syndicales une plus grande flexibilité organisationnelle qui leur a permis de revisiter leur division du travail.

Quant aux salariés, je pense qu'on peut distinguer trois catégories, à peu près équivalentes.

Ceux qui ont été très satisfaits du passage aux 35 heures : des cadres essentiellement qui ont pu, grâce à leur pouvoir d'achat élevé et leur capacité à auto-organiser leur travail, pleinement bénéficier de la RTT.

Ensuite, les ni contents ni mécontents. Leur salaire a stagné, et le surcroît de flexibilité n'a pas été trop douloureux à supporter.

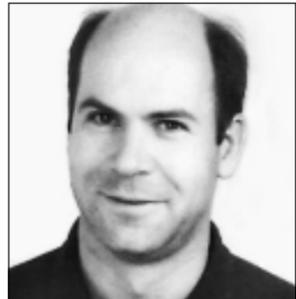
Le dernier tiers est celui des perdants. Il s'agit des salariés peu qualifiés (caissières, employés etc.) qui ont subi de plein fouet la nouvelle flexibilité horaire dont l'un des buts était de réduire le volant d'heures supplémentaires. Ceux-là se sont sentis bernés, alors que justement, le gouvernement Jospin pensait qu'ils seraient les principaux bénéficiaires de la loi Aubry. Je crois que c'est là un échec majeur de la gauche qui a « abandonné » ces salariés en négligeant trop les risques qu'ils encouraient.

Au final, si on reprend ces trois catégories, on se rend compte que les 35 heures se sont transformées en un outil qui a un peu plus exacerbé les inégalités de conditions de travail.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

Pierre-Cyrille Hautcoeur, lauréat, professeur à l'université Paris-I

# « La capitalisation ne peut se développer que dans un pays politiquement pacifié »



PIERRE-CYRILLE HAUTCOEUR

► **2002** Pierre-Cyrille Hautcoeur devient professeur à l'université Paris-I.  
 ► **1998** Il est reçu premier à l'agrégation des universités en sciences économiques, après avoir obtenu un doctorat en sciences économiques (1994-Paris I) et une maîtrise d'histoire (1985-Paris X).  
 ► **1989** Il est chercheur au Delta, laboratoire commun au CNRS, à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.  
 ► **1983** Il est reçu à l'Ecole normale supérieure, troisième de la section Lettres et sciences sociales.

**Vos travaux d'historien et d'économiste spécialiste de l'épargne et de l'investissement ont porté, entre autres, sur les comportements d'épargne des Français au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Quels enseignements peut-on en tirer pour le débat actuel sur le financement des retraites ?**

La principale leçon, c'est qu'on ne peut pas compter sur les individus pour qu'ils épargnent suffisamment dans le but d'assurer leurs vieux jours. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plus grande part de la population était trop pauvre pour se permettre une telle thésaurisation. Seule la bourgeoisie ou la noblesse accumulaient un patrimoine, dont le but premier était, d'ailleurs, d'être transmis aux héritiers – avoir une retraite aisée allant de soi. Certes, des commerçants, des artisans, parvenaient à mettre de côté une épargne qui, investie en rente d'Etat, assurait ensuite un modeste revenu – ce sont les « rentiers » décrits par Balzac ou

Zola, 25 % de la population au maximum. Mais la plupart des gens travaillaient jusqu'à leur mort ou, infirmes, vivaient dans la pauvreté, dans leur famille ou à l'hospice. L'épargne n'était, de toute façon, possible que parce qu'il n'y avait pas d'inquiétude sur la stabilité de la valeur de l'épargne et du patrimoine.

Les deux guerres mondiales et l'inflation ont réduit cette certitude à néant. Ce sont des événements politiques – et non des tendances démographiques – qui ont conduit à la généralisation progressive de l'obligation de cotisation, de la retraite ouvrière et paysanne facultative de 1910 aux assurances sociales de 1930 et à la Sécurité sociale de 1945.

La capitalisation ne peut se développer que dans une société socialement et politiquement pacifiée. Capitaliser, c'est accepter de différer l'utilisation d'un pouvoir d'achat pendant trente ou quarante ans, et ce n'est possible que si des institutions garantissent ce pouvoir d'achat à long terme. L'expérience historique des Etats-Unis est celle d'un pays protégé de la guerre et des grands déséquilibres mondiaux. La Grande-Bretagne, plus à l'abri que le continent des aléas de l'histoire, a, pour sa part, développé une culture politique où les individus sont premiers et où l'Etat ne se voit pas reconnaître le droit de définir le « bien commun » et d'agir en son nom.

Nous avons une histoire plus tourmentée, où le politique doit régulièrement intervenir. A vrai dire, l'Etat français a toujours préféré recourir, on le voit encore aujourd'hui, à la cotisation obligatoire (dans un cadre public ou privé, peu importe) qu'à l'épargne volontaire, car il sait qu'il sera, en cas de problème, l'assureur en dernier ressort. Seule la construction européenne – c'est le pari de ses promoteurs – pourrait apporter à terme la pacification politique et donc la garantie nécessaire à une épargne sereine.

**Vous avez également travaillé sur le financement des investissements et de l'activité des entreprises en France. L'approche de l'historien vous a-t-elle amené à**

**décrire un « système financier » spécifique ?**

Je me suis intéressé à ces questions lorsqu'a été véritablement créé, au milieu des années 1980, un marché financier en France. Auparavant, pendant les « trente glorieuses », le modèle dominant de financement des entreprises impliquait les banques et la direction du Trésor. Ce dirigisme était-il en rupture avec les systèmes de financement de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, réputés plus « libéraux » ? Effectivement, le marché financier se développe fortement à cette époque. Mais il concerne surtout les activités innovantes consommatrices de capitaux, comme les chemins de fer, les tramways, l'électricité, alors que le financement dominant des autres secteurs demeure l'épargne de proximité – la famille, les réseaux – et surtout le réinvestissement des profits.

Or que se passe-t-il ? Prenons l'exemple des chemins de fer : les compagnies lèvent d'importants capitaux à partir de 1845, la spéculation devient effrénée, provoquant krachs et faillites. En 1857,

ses cotées sont beaucoup plus nombreuses tout au long de la période, l'histoire des chemins de fer est jalonnée de faillites, de fermetures de réseaux, d'accidents...

**Mais le « système financier » anglo-saxon ne s'est-il pas révélé à terme plus efficace, comme semble l'indiquer la convergence vers ce modèle ?**

Non, tous ces modèles – y compris le système allemand dominé par les banques – ont assuré le financement de la croissance, à condition de respecter leur propre cohérence. Regardez le cas japonais. Depuis dix ans, les banques et les marchés financiers sont entrés dans une relation perverse, la tentative de convergence avec le modèle américain a échoué et a brisé la dynamique de l'économie réelle.

On peut même se demander si la place prise par les marchés financiers n'a pas finalement déstabilisé la croissance mondiale. Leur stagnation prolongée reflète l'absence d'horizons d'investissements faisant consensus. Les nouvelles technologies aggravent le phénomène, dans la mesure où leur valeur tient plus aux hommes

« On peut même se demander si la place prise par les marchés financiers n'a pas finalement déstabilisé la croissance mondiale. Leur stagnation prolongée reflète l'absence d'horizons d'investissements faisant consensus »

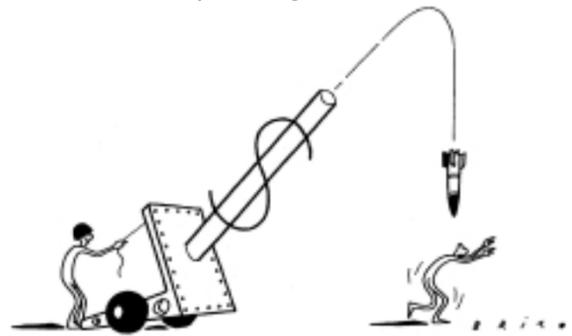
L'Etat garantit les emprunts des sociétés de chemin de fer, dont l'activité devient ainsi semi-publique : les tarifs sont réglementés, les investissements contrôlés. Le même phénomène intervient dans l'immobilier, avec l'encadrement des activités du Crédit foncier. Entre les deux guerres, le secteur de l'électricité suit le même chemin : le marché financier permet de lancer et développer une activité nouvelle, puis l'Etat la récupère pour garantir le revenu des investisseurs, la continuité du service et son universalité, que les entreprises privées sont incapables d'assurer. Alors qu'en Grande-Bretagne, où les entrepri-

qui les conçoivent qu'aux actifs réels qu'elles génèrent, ce qui rend la confiance encore plus nécessaire à la croissance. Cette mollesse des marchés reflète aussi l'absence de projet politique : l'Union européenne ne pèse pas encore assez lourd dans les anticipations des agents économiques pour leur rendre confiance. Paradoxalement, c'est sans doute le différentiel d'affirmation d'un projet politique – plus que la divergence des modèles économiques – qui explique le différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis !

Propos recueillis par Antoine Reverchon

## CHRONIQUE

par Serge Marti



## Stop à la guerre !

Les tensions ethniques et les anciennes dissensions politiques sont à l'origine de bien des guerres civiles. Les seules raisons ? Certainement pas. Les véritables causes sont aussi de nature économique. Il en est ainsi de la pauvreté persistante et d'une trop forte dépendance aux exportations de ressources naturelles. C'est en tout cas ce que pense la Banque mondiale qui, dans un rapport intitulé « Le piège des conflits. Guerre civile et politique de développement », tout juste publié, préconise un programme d'action susceptible, à ses yeux, d'essayer de prévenir les guerres civiles. « Lorsqu'un pays échoue dans son entreprise de développement, la probabilité de le voir plonger dans une guerre civile augmente sensiblement et de tels conflits détruisent, en retour, les fondations du développement », assure Paul Collier, conseiller principal du vice-président pour l'Afrique subsaharienne de la Banque mondiale et principal auteur de cette étude, qui se veut un appel à la raison, morale et économique, adressé à l'ensemble de la communauté internationale.

Asie, Afrique, sans oublier l'Europe marquée par les guerres de l'ex-Yougoslavie, l'institution washingtonienne n'a pas manqué d'occasions et de tragédies pour parvenir à ce constat. Les 52 guerres civiles intervenues entre 1960 et 1999 ont été un champ d'expérience involontaire qui a conduit les auteurs du rapport à affirmer que le risque d'embrasement d'un pays, déjà allumé par les disparités ethniques et sociales, s'amplifie considérablement lorsque ledit pays pâtit d'une crise économique. De plus, l'arrêt des combats, ne signifie pas un avenir radieux, pas plus que la quiétude pour les pays voisins menacés par les flux de réfugiés, les risques d'épidémie, le déclin de la croissance à domicile, quand elle existe.

A cela, il faut ajouter les autres fléaux directement dérivés des guerres civiles et qui ont pour noms drogues dures, sida et terrorisme international. Ainsi, en Ouganda, la propagation initiale du sida, en 1979, était-elle intimement liée à la guerre civile et aux viols à grande échelle le long de la frontière avec la Tanzanie. De même, pour ce qui est de la drogue, 95 % de la production mondiale provient de pays ravagés par des guerres civiles.

Forts de ces constatations étayées par quantité d'autres exemples et analyses contenues dans le document, les auteurs préconisent trois amorces de remèdes. D'abord aider plus et mieux, à savoir canaliser l'aide internationale vers les pays les plus démunis, en s'appuyant notamment sur l'amélioration des services éducatifs et de santé. Ensuite, une meilleure gestion internationale des richesses naturelles en refusant, par exemple, l'accès des marchés internationaux aux organisations rebelles, friandes de trafics sur les diamants, le bois, le pétrole ou l'or, mais aussi en réduisant, au moyen de mécanismes d'assurance *ad hoc*, l'exposition des pays pauvres aux chocs des prix des matières premières. Enfin, limiter la course à l'armement à laquelle se livrent trop de pays en développement, ce qui sape leur croissance et exacerbe les risques de guerre. D'où la volonté d'obliger, au plan régional, à négocier la réduction des budgets militaires sous le contrôle des institutions financières. Appliqué dans sa totalité, ce programme devrait permettre de réduire de moitié le nombre de pays en guerre civile. C'est, dans les mêmes proportions, l'engagement qui a été pris par les organisations internationales, afin de réduire la pauvreté dans le monde. Deux fronts, un combat identique.

Esther Duflo, Assistant Professor au MIT

# « Les campus américains s'intéressent enfin au développement »



ESTHER DUFLO

► **1999-2003** Assistant Professor (maître de conférences) au MIT, spécialisée en économie du développement.  
 ► **1994** Ecole normale supérieure, maîtrise d'histoire, maîtrise d'économie avant d'obtenir un master d'économie (DEA) en 1995 (Delta-Paris) et son doctorat en économie en 1999 au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

**Les questions de développement sont-elles encore un domaine marginal pour les économistes anglo-saxons ?**

Non, ce n'est plus le cas ! L'économie du développement, en tant que domaine de recherches, est en pleine expansion aux Etats-Unis. Beaucoup d'étudiants en font le

sujet de leur thèse, nombre de professeurs changent de secteur et optent pour le développement. Ce phénomène remonte à quatre ou cinq ans. Quand j'ai commencé ma thèse, c'était effectivement très marginal. Nous étions seulement cinq pour Harvard et le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Aujourd'hui, il y a quarante étudiants dans cette filière. Le phénomène est parti de Harvard, du MIT, de Princeton et de Yale pour gagner les autres universités.

La critique de la globalisation a certainement joué un rôle dans cette démarche. On s'est mis à réfléchir davantage à la question du développement, de manière plus subtile que le choix forcé entre, d'une part, une approche d'inspiration macroéconomique, de modèle néoclassique, et, de l'autre, un rejet complet de toute idée de simple réflexion au problème posé. La nécessité de penser aux questions soulevées par la globalisation, les inégalités, à l'intérieur des pays et entre les pays, a incité une série de jeunes théoriciens à se pencher sur les questions de développement. Souvent de façon très empirique, proche du terrain, très micro, ce qui est mon cas.

**Sur quel type de travaux avez-vous pratiqué ainsi ?**

Dans ma thèse, j'essayais de

répondre à la question suivante : peut-on améliorer l'éducation et si oui, améliore-t-on aussi le niveau de vie des gens ? De la même façon, on peut se demander quel est l'effet de l'éducation sur les salaires. En général, les gens les mieux éduqués bénéficient des meilleurs salaires. Mais cela ne signifie pas que le fait de les éduquer les a rendus nécessairement plus riches. C'est notamment vrai dans les pays en développement où, souvent, les seuls qui ont accès à l'éducation sont issus de catégories déjà riches. Je me suis donc efforcée de trouver une source de variation sur l'éducation qui n'ait rien à voir avec la richesse des gens.

Sur le premier point, éducation et niveau de vie, j'ai étudié le cas de l'Indonésie, qui a construit un grand nombre d'écoles après le premier choc pétrolier, lequel a eu un effet positif pour ce pays, producteur de brut. Entre 1974 et 1978, il a utilisé une grande partie du boom pétrolier pour construire des installations scolaires, notamment dans les régions les plus démunies dans ce domaine. L'Indonésie est un pays très grand, qui présente beaucoup de différences selon les régions. A partir de cette diversité et de celle liée à la répartition des écoles, j'ai comparé la croissance du niveau d'éducation,

catégorie par catégorie, et regardé si cette croissance avait été plus rapide dans les régions où l'on avait créé le plus d'écoles. La même démarche a pu être appliquée à propos de l'éducation et des salaires. Cela m'a permis de mesurer l'effet causal de l'éducation sur les salaires. En réalité, j'ai utilisé des méthodes qui venaient de l'économie du travail et de l'économie publique et je les ai appliquées aux pays en développement.

« En général, les gens les mieux éduqués ont les meilleurs salaires. Mais cela ne signifie pas que le fait de les éduquer les a rendus plus riches, notamment dans les pays en développement, où, souvent, les seuls ayant accès à l'éducation sont issus de catégories déjà riches »

**Vous vous êtes spécialisée dans le domaine de l'éducation ?**

Oui et non. Ce programme étant quasiment terminé, nous en avons commencé un autre pour évaluer les effets de l'éducation assistée par ordinateur qui est à la mode en Inde, un pays où la fabrication de logiciels est en forte croissance.

Les gouvernements locaux ont installé quantité d'ordinateurs dans les écoles. Dans la ville où nous avons déjà un programme de soutien scolaire et où la municipalité a installé des ordinateurs dans toutes les écoles, nous avons étudié avec l'organisation non gouvernementale Tratham la façon dont étaient utilisés ces ordinateurs. Ils étaient tous restés dans leur boîte ! Souvent, faute de courant électrique...

Grâce à un soutien financier de

finalment plus efficace que l'assistance par ordinateur.

Mais je ne travaille pas que sur l'éducation. Toujours à partir d'un essai de mesure de l'efficacité de certains programmes, j'ai effectué des recherches sur le rôle des femmes en politique. En 1993, l'Inde a mis en place de nouvelles règles de parité. Ainsi, au Bengale-Occidental, le tiers des conseils communaux doit être confié à des femmes. En menant, à l'aide de tests économétriques, la même étude dans deux endroits et dans deux Etats différents, j'ai constaté qu'au Bengale-Occidental l'éducation était étonnamment le secteur où les femmes investissaient le moins, alors qu'au Rajasthan les routes étaient le secteur délaissé par les femmes. C'est intéressant économiquement et sociologiquement.

**A partir de ces travaux, en êtes-vous au stade de la modélisation ?**

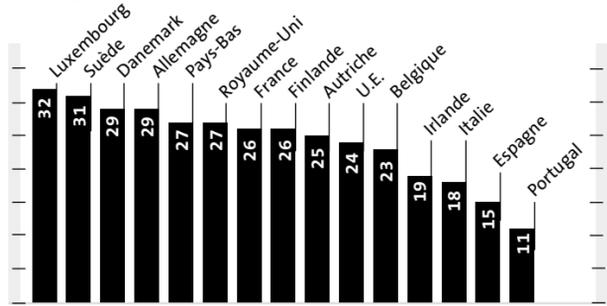
Je ne fais pas de modélisation. Je préfère procéder de manière empirique. Pour l'instant, je me contente de constater qu'on ne sait pas assez comment fonctionnent, dans le détail, les mécanismes économiques. Pour la modélisation, on verra plus tard...

Propos recueillis par Serge Marti

## EUROPE

### LA PRODUCTIVITÉ VARIE DU SIMPLE AU TRIPLE

Valeur ajoutée par heure travaillée dans les services marchands, en euros



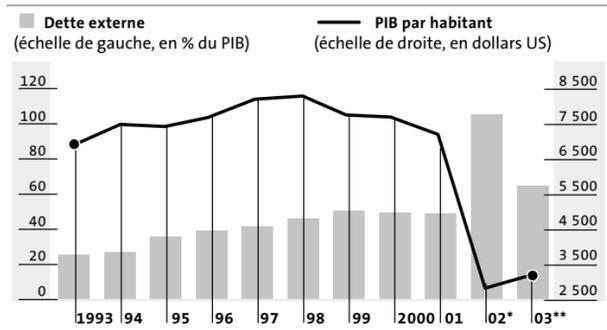
Source : Eurostat

■ **MESURÉE** à partir de la valeur ajoutée par heure travaillée, la productivité de la main-d'œuvre dans les services marchands (intermédiation financière non comprise) était de 24 euros en moyenne en 2000, au sein de l'Union européenne. Tous services confondus, la productivité la plus basse était observée au Portugal, et la plus haute au Luxembourg.

■ **CE CHIFFRE VARIE** également en fonction de l'activité de service. La productivité la plus élevée concerne, en moyenne, le secteur des transports et des communications (30 euros/heure), suivi des services aux entreprises (29 euros) et des hôtels-restaurants (12 euros). Cette hiérarchie n'est pas forcément la même selon les pays : la productivité des services aux entreprises est par exemple plus élevée que celle des autres secteurs en Suède, en Autriche et en Allemagne. La productivité de l'hôtellerie-restauration dépasse largement la moyenne européenne aux Pays-Bas.

## PAYS ÉMERGENTS

### DEUX DÉFIS POUR LE NOUVEAU PRÉSIDENT ARGENTIN



Source : DREE

\* estimations \*\* prévisions

■ **NESTOR KIRCHNER**, le président argentin élu automatiquement par le retrait de son concurrent Carlos Menem, prendra ses fonctions le 25 avril. Il héritera d'une situation économique catastrophique, caractérisée par l'appauvrissement de la population et le montant colossal de la dette extérieure, égale au produit intérieur brut du pays.

■ **CEPENDANT, LES MESURES PRISES** par le gouvernement sortant du président Duhalde, la dévaluation du peso, le timide soutien apporté à cette politique par le Fonds monétaire international, laissent envisager un arrêt de la descente aux enfers du pays.

## LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
<b>Production industrielle</b> (février 2003, en %) : sur un an	1,3	1,8	1,9	-1,6	1,5	2,7	-1,2	4,4	-1,3	n. d.	n. d.
sur un mois	0,3	0,2	-0,4	-2,1	0,4	0,6	-0,3	6,0	0,7	n. d.	n. d.
<b>Prix à la consommation</b> (mars 2003, en %) : sur un an	2,3*	2,4*	1,2	1,7	3,7	2,6*	2,9*	3,1*	1,6	3,0	(fév. 03)
sur un mois	0,6*	0,6*	0,2	0,3	0,8	0,5*	1,2*	0,9*	0,4	0,6	-0,3
<b>PIB en volume</b> (4 <sup>e</sup> trimestre 2002, en %) : sur un an	1,4	1,2	0,7	1,7	2,1	1,5	1,0	0,4	2,2	2,9	2,8
sur trois mois	0,1	0,1	0,0	0,3	0,3	-0,1	0,4	-0,1	0,4	0,4	0,5
<b>Déficit public/PIB (en %)</b> 2002	-1,9	-2,2	-3,6	0,0	-0,1	-3,1	-2,3	-1,1	-1,4	-3,2**	-8,0**
<b>Dettes publiques/PIB (en %)</b> 2002	62,5	69,1	60,8	105,4	54	59,1	106,7	52,6	38,6	60,3**	141,9**
<b>Solde commercial extracommunautaire</b> (en milliards d'euros, février 2003)	-2,9	5,2	9,0	1,3	-2,9	-0,1	-2,0	2,6	-6,6	-47,6	6,1
<b>Investissement (FBCF)</b> (4 <sup>e</sup> trimestre 2002, en %) : sur trois mois	-0,1	0,0	0,8	0,5	-0,6	-0,7	2,8	-1,9	-0,6	1,0	0,4

\* provisoire, \*\* estimations.

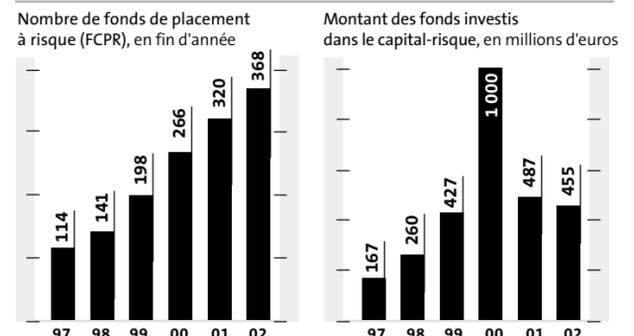
## LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Consommation des ménages</b>	+ 0,3 % (mars 03)	1,4 %
<b>Taux d'épargne</b>	16,3 % (T3/02)	-0,7 % (T4/02-T3/02)
<b>Pouvoir d'achat des ménages</b>	0,1 % (T3/02)	-1,4 % (T4/01-T3/02)
<b>Commerce extérieur</b> (en millions d'euros)	371 (fév. 03)	+ 10,78
<b>Enquête mensuelle sur le moral des ménages *</b>	- 32 (mars 03)	- 18**
<b>Enquête mensuelle dans l'industrie *</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 53 (mars 03)	- 15** (entre oct. 02 et mars 03)
<b>Créations d'entreprises</b>	23 724 (mars 03)	2,2 %
<b>Défaillances d'entreprises</b> par date de publication	3 964 (jan. 03)	4,5 %

\* solde de réponses, CVS, en % \*\* en glissement  
Source : Insee, Douanes

## INNOVATION

### CAPITAL-RISQUE : PLUS D'ACTEURS, MOINS D'ARGENT



Source : COB

■ **SPECIALITÉ FRANÇAISE**, les fonds communs de placement à risque (FCPR) investissent dans des sociétés non cotées, souvent en phase de démarrage. Leurs détenteurs sont exonérés d'impôts sur les plus-values s'ils gardent leurs parts plus de cinq ans.

■ **LA BAISSÉ DE 50 %** des fonds investis en capital-risque en France n'a pas empêché le nombre de FCPR de croître, grâce au succès des Fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI), dont les avantages fiscaux, certes plafonnés, sont néanmoins supérieurs (25 % de l'investissement est déductible de l'impôt).

# Pas de récession d'après-guerre pour le rapport Cyclope

L'EFFONDREMENT DU RÉGIME DE SADDAM HUSSEIN A LEVÉ L'HYPOTHÈQUE D'UN CHOC PÉTROLIER

diaux et des matières premières et d'après l'indicateur qu'il réalise avec l'institut de conjoncture Rexecode, la hausse des prix a atteint en moyenne l'an passé 7,3 % (hors métaux précieux et pétrole). En revanche, en tenant compte du pétrole, dont le prix moyen est finalement resté à peu près stable – un peu en dessous de 25 dollars le baril de Brent – l'évolution des prix en 2002 s'inscrit en hausse de 4 %.

Coordinateur du rapport Cyclope, Philippe Chalmin a, pour cette nouvelle édition, surtout subi les affres du bouclage. L'intervention américaine en Irak a commencé le 18 mars, au moment où les derniers textes lui parvenaient. Dans ces conditions, que faire ? « Nous avons choisi de ne pas modifier Cyclope 2003, mais de faire précéder l'ouvrage d'un journal de guerre, tenu au jour le jour, à partir du 16 mars et mené le plus loin possible, en tenant compte d'une parution qui ne pouvait être repoussée au-delà du 15 mai », précise-t-il.

De fait, sur le plan économique, les premiers jours de la guerre ont

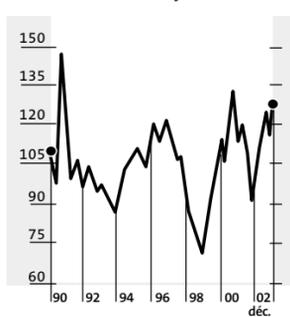
levé l'hypothèque principale, à savoir celle d'un choc pétrolier. Alors qu'il cotait 35 dollars début mars, le baril de Brent a perdu 10 dollars en quelques jours. Pour les mois qui viennent, la guerre terminée et la prime de risque s'estompant, le cours du pétrole devrait revenir à ce qu'il était début 2002, autour de 20 dollars. Mais il ne faut pas exclure « un véritable contrechoc pétrolier », au cas où l'Organisation des pays exportateurs de pétrole peine à établir un système de quotas efficaces.

L'euphorie de la victoire va-t-elle alors provoquer un rebond économique ? Les auteurs ne se prononcent pas, mais « le scénario de la récession d'après-guerre, comme cela avait eu lieu en 1991-1992, après la guerre du Golfe, ne [leur] semble pas crédible ».

Sur le plan des marchés des produits agricoles, tropicaux, etc, l'année 2002 aura été marquée par une vague de perturbations climatiques, sans précédent, qui a affecté une grande partie du monde et notamment la zone pacifique. En Australie, aux Etats-Unis et en Afrique australe, les grands producteurs et exportateurs de produits agricoles ont été touchés par des sécheresses importantes. Parmi les « grands produits », c'est le cacao qui enregistre la hausse la plus forte (+ 64 %) et ce pour la deuxième année consécutive (+ 22 % en 2001). Le déclenchement de la guerre civile en Côte d'Ivoire a précipité cette hausse qui a profité essentiellement aux autres producteurs. De très nombreux produits agricoles (céréales, oléagineux, coton, laine) ont aussi profité d'une conjoncture favora-

### UNE HAUSSE DES COURS

Prix des matières premières  
Base 100 = 1998, en moyenne mensuelle



Sources : Rexecode/Cyclope

ble, liée pour l'essentiel aux phénomènes climatiques.

C'est dans le domaine industriel que l'on note les baisses les plus importantes, la palme revenant au palladium et au rhodium, en repli de près de 45 %. En revanche, les marchés des métaux, qu'il s'agisse de l'acier, des métaux non ferreux ou des métaux précieux ont presque tous été marqués d'un rebond assez net et abondant 2003 favorablement. Pour l'acier, la décision du président des Etats-Unis de

mettre en place des taxes à l'importation aura, par effet de contagion, permis aux produits sidérurgiques de gagner de 50 à 100 dollars la tonne. L'année 2002 a aussi été marquée par l'intégration plus forte de la Russie et de la Chine avec la mise en place de conglomerats plus ou moins opaques. C'est le cas de Norilsk, producteur de nickel, de cuivre et de cobalt, ainsi que de Rusal, né de la fusion des plus importantes usines d'aluminium soviétiques. Pour la Chine, on peut citer dans les « combinats » émergents Chalco (aluminium) et Baoshung (sidérurgie).

« Météo, guerres, Chine, voilà quelques facteurs explicatifs de la reprise enregistrée sur les grands marchés mondiaux en 2002 », concluent les auteurs du rapport Cyclope. Sur la poursuite de ce cocktail détonant, ils préfèrent ne pas se livrer à des prévisions qui ressemblent plus à des pronostics, mais « de manière générale, en l'absence de reprise marquée des économies occidentales, la Chine – et plus généralement l'Asie – restera le principal moteur de la demande et de la croissance ».

Alain Beuve-Méry

### LA FLAMBÉE DE L'OR

Ce sont les bruits de bottes en Irak qui ont expliqué en grande partie la hausse de l'or et, dans une certaine mesure, du platine. L'or aura connu en 2002 sa plus belle année depuis 1979. Son cours a affiché une progression de 27 % et a terminé fin décembre 2002 à 344 dollars, alors que l'on s'échangeait à 279 dollars en janvier. Le métal jaune retrouve certaines de ses qualités ancestrales de valeur refuge. Le marché aurifère a aussi bénéficié de la chute continue du dollar, ce qui a provoqué un regain d'intérêt pour ce placement de la part des fonds d'investissement encouragé également par la politique de réduction des ventes d'or anticipées par les sociétés minières. Cette réalité devrait perdurer en 2003.

### UN CHIFFRE

# 24 %

LA PART DES TRAVAILLEURS EXTRACOMMUNAUTAIRES DANS L'ENSEMBLE DES EMBAUCHES EN 2002 EN ITALIE

Selon la chambre de commerce de Milan, les personnes issues de pays hors Union européenne (UE) ont accédé en 2002 à près d'un quart des embauches en Italie, soit 164 000 travailleurs (+ 9,6 % par rapport à 2001). La nouveauté tient au fait que ces emplois ne sont plus uniquement des postes saisonniers, pénibles et mal rémunérés.

Plus de la moitié (54,7 %) de ces recrutements ont eu lieu dans le secteur des services (89 635 embauches, prioritairement dans les services aux entreprises, dans les cafés-hôtels-restaurants ainsi que dans les transports). D'ailleurs, 14 % de ces travailleurs détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans l'industrie, 74 159 extracommunautaires ont été recrutés, essentiellement dans la construction, l'industrie des métaux, le textile et la mécanique.

Une enquête de Caritas, organisation humanitaire internationale, indique que l'Italie a connu un boom en 2002, avec 800 000 immigrés de plus qu'en 2001, pour atteindre un total de 2 395 000 (hors clandestins), soit 4,2 % de la population, un point de moins que la moyenne européenne.

# La croissance française est toujours à la recherche de son moteur

LES ENTREPRISES VONT DONNER LA PRIORITÉ À L'ASSAINISSEMENT FINANCIER ET AUX GAINS DE PRODUCTIVITÉ, AVANT DE RENFORCER LEURS CAPACITÉS DE PRODUCTION

Le repli de l'excédent commercial français au mois de mars, annoncé par les douanes le jeudi 14 mai, confirme les prévisions pessimistes des économistes sur les évolutions de la demande extérieure pour l'année 2003. La situation économique de notre principal partenaire commercial, l'Allemagne, qui vient de rentrer en récession, et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, ne permettent pas d'espérer un retournement de tendance. Le moteur « commerce extérieur » serait donc en panne. La France dispose-t-elle de piles de rechange ?

Côté gouvernement, situation budgétaire oblige, il n'y a guère de relève à attendre. Côté ménages, la consommation demeure stable, mais les inquiétudes grandissantes sur le chômage et la retraite ne permettent pas d'anticiper d'amélioration à court terme. Reste alors l'investissement des entreprises.

Pour le directeur de la veille stratégique du groupe de la Caisse des dépôts et des consignations, Christian de Perthuis, la question n'est pas de savoir si le redémarrage de l'investissement des entreprises

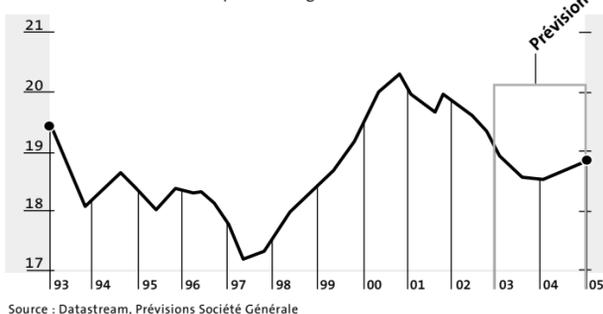
aura lieu – après sept trimestres consécutifs de baisse, ce dernier semble avoir atteint un point plancher et ne pourrait que remonter – mais plutôt de savoir quand il aura lieu. Question d'autant plus primordiale que la reprise en est tributaire.

Qu'est ce qui militerait en faveur d'un redémarrage de l'investissement des entreprises françaises ? Premier point positif pour Caroline de Tinguy, économiste à la Société générale, « la situation financière des entreprises est meilleure que prévu ». Selon cette spécialiste, les entreprises ont déjà engagé la restauration de leurs marges financières, comme le montre la légère amélioration du taux de marge fin 2002 (32,1 % en 2002 contre 31,6 % en 2001), qui devrait continuer à augmenter en 2003. En outre, les conditions financières sont relativement favorables, avec des taux d'intérêt réels qui n'ont jamais été aussi faibles, de l'ordre de 0,7 %. Enfin, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar incite les exportateurs à une recherche accrue de compétitivité, et implique donc des investissements de productivité plus importants. Pourtant, Caroline de Tinguy estime que ces éléments constituent plus une base nécessaire à un redémarrage de l'investissement qu'un catalyseur de la reprise. « Il n'y a pas de sursaut à attendre, la reprise sera graduelle ».

En effet, la frilosité des entrepreneurs reste forte. Economiste à la société de Bourse Aurel Leven, Jean-Louis Mourier s'attend à un redémarrage de l'investissement d'ici deux trimestres, c'est-à-dire

## PAS DE REPRISE DE L'INVESTISSEMENT AVANT FIN 2003

Taux d'investissement, en pourcentage



Source : Datastream, Prévisions Société Générale

au début de 2004. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), après une décroissance de 1,2 % en 2002, l'investissement des entreprises reculera cette année de 2,4 %, avant de repartir sur un rythme de croissance de 2,2 % en 2004.

Au-delà des risques que perçoivent leurs dirigeants (inquiétudes géopolitiques, incertitudes quant aux conséquences de la pneumonie atypique, peur de la récession allemande...), les entreprises n'ont pas tout à fait achevé leur période d'ajustement financier. D'autre part, Jean-Louis Mourier insiste sur le fait que le coût, même faible, du capital pèse moins sur les décisions d'investissement que les anticipations plus ou moins bonnes des entreprises quant à leurs débouchés éventuels : la dégradation du marché de l'emploi, les tensions sociales grandissantes et la bonne tenue du taux d'épargne, ne devraient pas permettre à la consommation

de rebondir avant la fin de l'année.

En somme, les spécialistes s'accordent à penser que les investissements de l'année 2003 iront plutôt dans le sens de la rationalisation du processus de production et du remplacement des équipements, que dans celui d'un développement de capacités productives supplémentaires. Pour Caroline de Tinguy, il s'agit – entre autres – de moderniser l'appareil de production dans son ensemble. Pour Jean-Louis Mourier, « il ne suffit pas de réduire la voilure », il faut aussi mettre en place un processus d'ajustement qui peut s'avérer coûteux. Une partie des ressources dégagées seraient donc affectées à l'effort de consolidation des bilans financiers. « La recherche de gains de productivité prendrait le pas sur l'investissement véritablement productif ».

Les perspectives de croissance semblent donc grippées, d'autant que la recherche de gains de productivité ainsi engagée rendra la faible reprise qui se profile encore moins riche en emplois. Tout semble reposer sur un retournement de la confiance pour qu'une dynamique vertueuse s'impose. Sans leviers budgétaires et monétaires, c'est vers cette variable psychologique que se tourne le gouvernement. Une méthode Coué de la croissance en quelque sorte.

Quentin Domart

## UN ESPOIR DANS L'INFORMATIQUE ?

Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur l'investissement technologique publiée en octobre 2001, un logiciel informatique a une durée de vie moyenne de trois ans et un ordinateur de sept ans, compte non tenu d'une éventuelle obsolescence de ce type de matériel. Son remplacement implique donc un investissement cyclique, dont les effets sur la croissance sont qualifiés par les économistes de « reprise technique ». Le renouvellement des équipements mis en place au moment du « bug » de l'an 2000 devrait donc pouvoir donner lieu à ce type de comportement d'investissement à partir de la fin de l'année 2003.

# Du cacao biologique pour le développement durable

AVEC UN PRODUIT DE QUALITÉ, SAO TOMÉ PEUT RETROUVER SA RENOMMÉE PASSÉE

## SAO TOMÉ

de notre envoyée spéciale

Il est difficile pour les petits planteurs de cacao de disposer de revenus stables. Les cours de cette matière première, dont l'Afrique de l'Ouest fournit 67 % de l'approvisionnement mondial, sont hautement spéculatifs. La flambée des cours amorcée il y a un an, largement imputable à un déficit de production, ne peut laisser espérer une stabilisation à long terme, chaque cycle de hausse étant suivi par un cycle de baisse.

« Face à cette volatilité des cours, ce n'est pas la quantité qu'il faut privilégier, mais la qualité », observe Mohamed Béavogui, directeur à la division Afrique du Fonds international de développement agricole (FIDA), une agence des Nations unies qui a pour mission de lutter contre la pauvreté en milieu rural. Et le cacao biologique offre une solution intéressante : la demande de produits bio progresse de près de 20 % par an dans le Nord. »

Pour venir en aide aux petits producteurs de Sao Tomé et Príncipe, un micro-Etat îlien situé au large des côtes de l'Afrique occidentale, le

FIDA a ainsi décidé d'y développer la filière du cacao aromatique et biologique. Car si la culture du cacao est une vieille histoire à Sao Tomé, elle n'est aujourd'hui plus très florissante. Introduite sous la colonisation portugaise, elle connut un formidable développement, à tel point que l'archipel en devint le premier producteur mondial en 1913, avec 36 000 tonnes. Mais la décolonisation, puis la constitution de coopératives d'Etat quand Sao Tomé se rangea dans le camp soviétique, et enfin la réforme foncière orchestrée par la Banque mondiale, mirent à mal les plantations. Aujourd'hui, le pays n'exporte plus que quelque 4 000 tonnes par an. Et la pauvreté est endémique, le cacao restant la principale ressource de ses 140 000 habitants.

Pour produire peu de cacao qui rapporte beaucoup, le FIDA a donc lancé il y a trois ans un projet pilote dans onze communautés, avec l'appui de la coopération française et de l'Agence française de développement. Ces groupements de petites exploitations familiales, d'une superficie moyenne de 2,5 ha, ont été équipés pour transformer le cacao gom-

me en cacao sec. Il a fallu pour cela former des cadres locaux qui enseignent les techniques de transformation et de séchage, et mettre en place des infrastructures : bacs de fermentation et séchoirs solaires. Car jusque-là, les petits planteurs, soucieux de toucher au plus vite l'argent de la récolte, fournissaient le cacao tout juste décaibossé (sorti de sa coque) et mettaient dans les sacs les fèves avec leur mucilage (la chair autour des fèves). Maintenant qu'ils peuvent procéder à la fermentation des fèves et à leur séchage, les agriculteurs réalisent un gain appréciable. Ils reçoivent pour le cacao sec le triple du prix normalement payé pour le cacao gomme. Et la qualité se paye aussi. Comme aucun pesticide ou autre intrant chimique n'est utilisé, une prime leur est versée à titre d'incitation pendant les trois années que dure la phase de reconversion nécessaire pour obtenir le label bio. Lorsque l'organisme de certification Ecocert international aura décerné ce label, ce qui devrait se faire normalement à l'automne, la surprime sera comprise dans le prix d'achat, sachant que le prix du cacao bio est

de 20 % à 100 % supérieur à celui du cacao courant.

André Deberdt, président de la société Kaoka et futur acheteur de la récolte locale, est partie prenante de l'opération. Il a conduit l'étude de faisabilité du projet à la demande du FIDA, et suit le déroulement de la campagne cacaoyère. « Dès qu'ils auront la certification, on s'engagera par contrat pour acheter la production à un prix minimum garanti, et on s'organisera pour l'enlever. » Car, explique André Deberdt, « l'agriculture biologique permet de travailler dans une logique de développement durable, et non dans une logique caritative ». Sao Tomé est un petit producteur au niveau mondial, mais le FIDA estime que le pays peut retrouver sa renommée passée, car le cacao d'origine Sao Tomé est un cacao « fino », autrement dit l'un des meilleurs.

Responsabiliser les producteurs pour la création d'un produit de qualité est donc un élément important de ce projet de développement. Car il y a peu, les Santoméens étaient des commis agricoles plus que des paysans, étant donné la structure de la propriété des plantations. De nombreuses familles vivent encore dans des *comboios*, une sorte de coran tropical segmenté en compartiments. Mais la construction de petites maisons individuelles et le travail des techniciens agricoles ont permis de changer la donne. Alors qu'au départ les planteurs ne voyaient guère l'avantage du cacao bio, les demandes ne manquent pas pour participer à la deuxième phase du projet, lequel doit s'étaler sur douze ans.

Brigitte Breuillac

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Jacques-Marie Vaslin

# La retraite à 150 ans

LE DÉBAT SUR LES RETRAITES bat à nouveau son plein. Le système actuel, basé sur la répartition, repose sur la solidarité intergénérationnelle. Mais les salariés ne sont pas tous logés à la même enseigne. Des différences de traitement existent entre le public et le privé ou encore entre les catégories professionnelles. Ces disparités sont le fruit d'une longue histoire dont il est délicat de changer le cours.

L'histoire des retraites débute sous la Révolution. Quelques expériences existent déjà, mais les pensions ressemblent plus à des gratifications qu'à un droit. L'Etat, soucieux d'attirer une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée malgré de bas salaires, est le véritable précurseur du système de retraite français. Les personnes trop âgées pour continuer de travailler comptaient jusqu'alors sur leurs économies ou

venaient à quitter la société. C'est ainsi que de nouveaux régimes spéciaux naissent comme celui des mineurs en 1894 et des cheminots en 1909. Mais la retraite n'a toujours pas de caractère obligatoire. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, moins de 4 % des salariés du secteur privé cotisent à un régime. La naissance d'un régime interprofessionnel avec les retraites ouvrières et paysannes en juillet 1910 ne change rien.

Les cotisations ne deviennent obligatoires qu'à partir de 1930. On opte à nouveau pour la capitalisation. Arrivé à l'âge de 60 ans, le retraité a le choix entre recevoir une pension non réversible représentant 40 % de son salaire et une pension réversible à ses descendants, mais plus faible. La capitalisation ne résistera pas à la crise économique de l'entre-deux-guerres. L'érosion monétaire que subit le

## La répartition est substituée à la capitalisation dès 1945

sur leur famille pour survivre. Un projet de loi visant à instaurer la retraite des fonctionnaires est discuté en 1790.

Si la loi n'a jamais été appliquée, le débat soulève pour la première fois la question de la pension. Dans le projet originel, son financement repose sur la capitalisation. La pension se monte au quart du traitement après trente ans de cotisations et jusqu'à la totalité après cinquante ans. Mais les discussions ne sont pas suivies d'effet. Devant l'inertie de l'Etat, certaines catégories vont créer leur propre régime. C'est le cas de la Banque de France en 1808, de la Comédie-Française en 1812, de l'Imprimerie nationale en 1824 ou encore des militaires en 1831. Ainsi le système de retraite français possède dès son origine ses traits actuels : la multiplicité des régimes particuliers.

Il faut attendre le 9 juin 1853 pour que le régime général de la fonction publique soit créé. La gestion, calquée sur la majeure partie des autres caisses, se fait par capitalisation. Les fonctionnaires cotisent pour leur propre retraite. Mais les premiers déséquilibres ne tardent pas à apparaître. Malgré le relèvement des cotisations de 1 % à 5 % du traitement des fonctionnaires, les caisses restent déficitaires. L'Etat doit s'employer à combler les déficits. Il finance environ les deux tiers des pensions versées. Devant l'inefficacité du système, le régime public opte pour le principe de la répartition dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les pensions constituant un poste à part du budget de l'Etat.

Les grandes entreprises, aujourd'hui pour la plupart nationalisées, vont progressivement étendre ce droit à leurs salariés. La retraite a l'avantage de fidéliser les ouvriers ; ils perdraient leurs droits s'ils

franc réduit fortement le pouvoir d'achat des retraités. Le régime par répartition lui est substitué dès 1945. Chaque salarié cotise alors pour les retraités. Dans le même temps, l'ensemble des salariés du secteur privé, à l'exception des salariés agricoles, bénéficie du même système : le régime général. Mais l'ordonnance du 4 octobre 1945 maintient à titre provisoire les différents régimes spéciaux. Mieux, on crée de nouveaux régimes autonomes pour les travailleurs non salariés : en 1948 pour les industriels et commerçants, les artisans et les professions libérales, puis en 1952 c'est au tour des exploitants agricoles.

C'est l'époque bénie du baby-boom et des « trente glorieuses ». La relève semble alors assurée et la France n'est pas encore minée par le chômage. Mais la conjonction de phénomènes comme l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la natalité, le recul de l'âge d'entrée dans la vie active et le chômage modifie la donne. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent aujourd'hui 16 % de la population contre 11,6 % il y a quarante ans. Qui plus est, les entreprises qui, il y a un siècle, acceptaient de mettre en place un régime de retraite dans le but de maintenir les salariés, les poussent aujourd'hui à partir en préretraite. Et l'on parle à nouveau de la capitalisation, comme en 1790, 1853 et 1930. L'histoire des retraites en France est toujours en cours d'écriture...

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'IAE d'Amiens et chercheur au CRISEA

Pour en savoir plus, lire le numéro 68 de la *Revue d'économie financière* (4<sup>e</sup> trimestre 2002).

## LIVRES

par Marie-Béatrice Baudet

## A 200 à l'heure

► **LE CULTE DE L'URGENCE. LA SOCIÉTÉ MALADE DU TEMPS**  
de Nicole Aubert, Flammarion, mars 2003, 375 p., 19 €

**PROFESSEUR À L'ESCP-EAP**, Nicole Aubert gratte toujours où cela fait mal. En 1991, elle publie avec Vincent de Gaulejac, sociologue comme elle, « *Le coût de l'excellence* » (Ed Seuil), une réponse, huit ans plus tard, au best-seller américain de Tom Peters et Robert Waterman, « *Le Prix de l'excellence* », qui célébrait le culte de la performance. Les deux chercheurs insistent alors sur les dommages provoqués par cette course à l'idéal économique, dont la montée du stress était l'une des manifestations. Et avançaient quelques

du lien social « *puisque'il n'y a plus de temps pour échanger avec les autres* ». Le passage aux 35 heures en France aurait renforcé cette logique du flux tendu au travers de l'intensification du travail. La dimension humaine perd du terrain.

Mais comme toujours, la voix de la psychologue qu'est aussi Nicole Aubert ne tarde pas à se faire entendre, et ce afin d'éviter toute simplification hâtive. L'urgence est aussi une construction mentale. « *Ainsi, écrit-elle, dans le fait d'être en permanence débordé, se joue une lutte contre*

## Une mutation radicale dans le rapport au temps

chiffres utiles : au début des années 1990, le stress des salariés coûtait à l'industrie américaine plus de 200 milliards de dollars par an, soit la totalité des bénéfices des 500 entreprises les plus riches.

Nicole Aubert revient à la charge dans cet ouvrage consacré à « *l'urgence comme mode de gestion* ». Elle propose d'abord de comprendre comment notre époque est en train de vivre une mutation radicale dans son rapport au temps. Pour l'auteur, elle tient « *à la transformation du mode de régulation de nos sociétés occidentales passées progressivement d'une organisation contrôlée par l'Etat à une régulation assurée dans l'instantanéité par la logique des marchés financiers* ». Voilà de quoi donner le tempo aux entreprises. Et les témoignages de salariés cadres ou non ne manquent pas dans ce livre pour souligner l'une des premières conséquences d'une vie à 200 km à l'heure : la perte

une *anxiété intérieure et un besoin de réassurance* ». Il y aurait une impérieuse nécessité à ne jamais laisser le moindre vide s'installer, car le vide, c'est la mort.

De même qu'il existe un stress positif, l'urgence peut donc être vécue de manière bénéfique par certains qui se sentent alors exister intensément. D'autres, au contraire, ne peuvent supporter la pression et déconnectent brutalement, au risque d'ailleurs de sombrer dans la dépression pour « *ralentir le temps* ».

Le livre de Nicole Aubert n'est pas un précis de management. Il ne s'inscrit pas dans la pensée opératoire dominante de ces ouvrages qui pensent que tout problème a sa solution. C'est avant tout un ouvrage de réflexion qui donne envie d'aller chercher plus loin dans l'analyse des comportements quotidiens au travail. Une bonne idée, donc.

## A chaque choc sa politique ?

par Laurence Bloch

Les dernières prévisions du Fonds monétaire international, de la Commission européenne et de l'OCDE décrivent une reprise mondiale graduelle. Après un redressement amorcé fin 2001, quelque peu émoussé fin 2002 et début 2003 sous l'effet des incertitudes liées à la période d'avant guerre et à l'éclatement de la bulle boursière, les Etats-Unis continueraient de jouer leur rôle de locomotive au sein des pays industrialisés. Bénéficiant de conditions budgétaires et monétaires (notamment du fait de l'appréciation de l'euro) nettement moins accommodantes, la zone euro suivrait, avec une croissance sensiblement inférieure. De son côté, le Japon resterait englué dans la déflation.

Ce scénario prudent n'intègre que partiellement la fin rapide des combats en Irak, la baisse du prix du pétrole qui l'accompagne et le regain de confiance dans les pays industrialisés que l'on peut désormais espérer. A l'inverse, les experts du FMI mettent l'accent sur deux risques majeurs : l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis et au Royaume-Uni et une *credit crunch* (pénurie de crédit) en Allemagne sous l'effet conjugué des difficultés du secteur financier et de la fragilité des entreprises. La Commission souligne également ces risques de déflation en Allemagne. Tout récemment, après la mise en garde de la Réserve fédérale américaine contre les risques de déflation, la Banque centrale européenne semble s'en préoccuper à son tour, pour une partie de la zone euro seulement.

Mais la vraie question est aujourd'hui de savoir si l'un ou l'autre de ces chocs serait de nature à perturber le cycle international haussier des pays industrialisés décrit dans le scénario de base des prévisions. Ces chocs resteraient-ils circonscrits à leurs pays d'origine ? Pourraient-ils se propager à leur zone et à d'autres zones monétaires ? La zone euro notamment peut-elle s'en prémunir ? Question de taille : la zone euro dispose-t-elle des instruments de *polycymix* (équilibre entre politiques budgétaire et monétaire) adaptés pour répondre à ces chocs, qu'ils

soient communs à la zone ou spécifiques à certains pays de la zone ?

Le thème de la similitude des cycles économiques des différents pays industrialisés, par opposition à l'asymétrie des chocs et à leur spécificité, est aujourd'hui à la mode. En effet, les différents pays du G7-G8 ont connu un ralentissement simultané à la fin de l'année 2000, tandis que la zone euro n'a justement pas bénéficié d'une croissance autonome. Selon une idée bien ancrée, la mondialisation favoriserait la similitude des cycles dans les pays industrialisés. La littérature économique sur ce thème n'apporte pourtant pas de réponse tranchée. Si le développement des échanges devrait théoriquement entraîner un accroissement du commerce intra-industrie et une plus forte similitude entre pays, il pourrait à l'inverse être associé à une plus forte spécialisation des pays selon leurs avantages comparatifs, exposer ceux-ci à des chocs

Paul Krugman soulignait la possibilité d'un cercle vicieux : union monétaire, commerce, spécialisation et, au bout, asymétrie des chocs et hétérogénéité de l'union. Frankel et Rose, au contraire, confortaient la thèse du cercle vertueux : union monétaire, échanges et, au bout, corrélation des chocs et homogénéité de l'union.

Des travaux empiriques récents apportent de nouveaux éclairages sur la symétrie et la synchronisation des fluctuations de l'activité économique. Selon ces derniers, il existe un facteur commun mondial sous-jacent aux fluctuations de l'activité économique dans les pays industrialisés : on l'a baptisé « cycle commun mondial ». Pour certains, ce cycle commun mondial expliquerait une part grandissante des fluctuations de l'activité économique des pays industrialisés au cours des quatre dernières décennies. Pour d'autres, la part de ce facteur commun augmente-

Royaume-Uni) et la zone euro. Pour certains, le cycle commun G7-G8 disparaîtrait pour se décomposer en deux : d'une part, le cycle commun à la zone nord-américaine et, d'autre part, celui commun à la zone euro. Le premier aurait un fort effet de transmission sur le second, mais l'inverse n'est pas vrai. On pourrait dès lors décrire une conjoncture commune à la zone euro, mais sans autonomie par rapport aux Etats-Unis. D'autres, en revanche, ne parviennent ni à distinguer les facteurs communs propres aux zones, ni à fortiori à les substituer au facteur commun G7-G8. Autrement dit : une conjoncture mondiale, pas de conjoncture commune à la zone euro et des conjonctures spécifiques aux pays ; bref, l'hétérogénéité de la zone euro est avérée.

Il est donc fort probable que si la bulle immobilière éclatait aux Etats-Unis et au Royaume-Uni ou si les risques de déflation aux Etats-Unis s'affirmaient, ces chocs seraient contagieux pour la zone euro et contamineraient finalement l'ensemble du G7-G8. Aux différentes zones, et notamment à la zone euro d'y répondre, sans doute par la politique monétaire. A l'inverse, si le choc allemand se concrétisait, il resterait certainement confiné à l'Allemagne. Quelles seraient les parades ? La politique budgétaire allemande ? Mais elle est strictement limitée par le pacte de stabilité et de croissance. La politique monétaire de la zone peut-être ? Mais elle n'est pas l'instrument vraiment approprié en cas de choc asymétrique. Le fédéralisme fiscal, c'est-à-dire un transfert budgétaire au sein de la zone vers l'Allemagne, ne serait-il pas la solution ? Mais il reste à l'inventer au sein de la zone euro. Dans l'attente de nouveaux instruments de coordination des politiques économiques au sein de la zone euro et plus généralement d'une réforme de la gouvernance économique de la zone, espérons que le FMI a vu juste et que le cycle haussier induit par les Américains soit véritablement partagé et soutenu de la croissance à venir !

Laurence Bloch est professeur chargée de cours à l'université Paris-Dauphine.

## Le thème de la similitude des cycles économiques des différents pays industrialisés est aujourd'hui à la mode, avec l'idée bien ancrée que la mondialisation favoriserait ce phénomène

spécifiques et rendre ainsi leurs cycles moins similaires. L'intégration financière croissante (mouvements internationaux de portefeuille et flux d'investissements directs à l'étranger (IDE), en générant de larges effets de richesse, devrait bel et bien entraîner une synchronisation des cycles. Elle pourrait néanmoins avoir l'effet inverse en stimulant la spécialisation de la production à travers une réallocation du capital.

Dans ses travaux fondateurs sur les zones monétaires optimales (1961), le Prix Nobel Robert Mundell mettait bien en regard les bénéfices et les coûts d'une union monétaire. Coûts notamment liés à la perte d'une politique monétaire indépendante pour parer aux chocs asymétriques. Par la suite, portant son attention sur la dynamique d'une union monétaire,

rait jusqu'après 1986, sous l'effet des chocs (et contre-choc) pétroliers et de la conduite de politiques monétaires restrictives au début des années 1980 ; elle diminuerait en revanche au cours des années 1990 : années certes d'explosion des flux internationaux de capitaux, et notamment des IDE, mais aussi de chocs spécifiques majeurs : réunification allemande, éclatement des bulles financière et immobilière au Japon, pour augmenter à nouveau à partir du ralentissement de la fin 2000.

Les facteurs spécifiques à chaque pays (leur conjoncture individuelle) sont significatifs et expliquent une part croissante des fluctuations économiques au cours des années 1990. Certains travaux soulignent enfin l'influence de facteurs communs propres à chaque zone : la zone nord-américaine (intégrant le

## PARUTIONS

■ **LES EUROPÉENS, EN 2003**, sous la direction de Dominique Reynié

Quelles sont les valeurs et les opinions partagées par les Européens, au moment où l'Union passe de 15 à 25 membres ? Une question à laquelle cet ouvrage collectif se propose de répondre en privilégiant des thèmes transversaux comme la perception de la corruption, la politique agricole commune (PAC), le rapport euro/dollar ou bien encore les modalités du contrôle parlementaire, dans les différents pays.

Sont aussi étudiées les représentations de l'Europe en Finlande et en Espagne. La France dont la population montre des réticences, voire des craintes plus nourries que ses voisins sur l'élargissement, fait l'objet de deux chapitres dont l'un est alimenté par les indicateurs de l'Observatoire interrégional du politique (OIP). Le livre contient beaucoup de statistiques, tableaux, sondages qui permettent des comparaisons entre pays, mais aussi dans le temps.

Enfin, grâce aux enquêtes de l'Observatoire de l'élargissement européen, l'opinion publique des dix pays candidats sur l'adhésion fait aussi l'objet d'une étude approfondie : entre réalisme et espérance de nouvelles solidarités, quels sont les sentiments les plus répandus ? (Odile Jacob, mars 2003, 418 p., 28 €).

A. B.-M

■ **LE PARI DU COMMERCE ÉQUITABLE**, de Tristan Lecomte

Selon un sondage Alter Eco réalisé dans l'Hexagone en mai 2002, 76 % des Français ignorent ce qu'est le commerce équitable. L'auteur entend combler cette lacune. Il décrit, par le menu, les efforts menés par des ONG pour créer des circuits assurant aux petits paysans des pays pauvres des ressources minimales, garanties et régulières grâce à un léger surprix acquitté par le consommateur final. L'exemple le plus connu est le café Max Havelaar vendu en grandes surfaces.

L'ouvrage explique le système, ses avantages, mais aussi les obstacles auxquels il se heurte. L'abondance de cas concrets, du Sri Lanka au Guatemala, allège un ouvrage bourré de chiffres et plutôt destiné aux militants et aux passionnés d'un autre type de rapports entre le Nord et le Sud (Editions d'Organisation, avril 2003, 384 p., 35 €).

A. F.

## Les PME anglo-saxonnes anticipent la reprise

LES ENTREPRISES FRANÇAISES SONT PARMIS LES PLUS PESSIMISTES AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Très prudentes quant à leurs prévisions de chiffres d'affaires ou de résultats nets pour l'année 2003, les responsables de PME européennes envisageraient néanmoins l'avenir avec un certain optimisme. Selon l'enquête annuelle de Grant Thornton, sixième groupe mondial d'audit et de conseil, les petites entreprises européennes seraient plus nombreuses que l'an passé à envisager d'accroître leurs investissements. L'année 2002 aurait donc été un point bas à cet égard. Or, « *les investissements industriels sont un signe annonciateur de la reprise ; il ne s'agit pas uniquement d'un effort de rattrapage* », estime Hervé Gohin, associé, directeur national de l'audit de Grant Thornton en France.

Les perspectives des PME britanniques mais aussi américaines militent également en faveur d'un tel diagnostic. Car, poursuit Hervé Gohin, « *le Royaume-Uni et les Etats-Unis anticipent les mouvements de fond de l'économie mondiale* ». Or leurs dirigeants sont nettement plus optimistes. Non seulement en termes d'investisse-

ments, mais aussi de croissance.

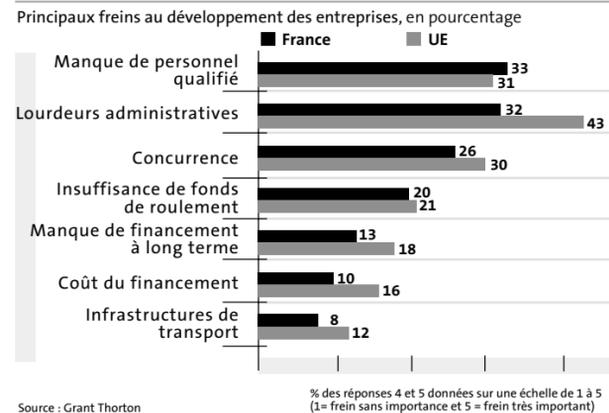
Pour la première fois en effet, l'étude Grant Thornton n'est pas seulement européenne, mais internationale. Elle intègre les réponses de plus de 6 000 entreprises réparties sur 19 pays d'Europe (9 pays), d'Amérique (Etats-Unis, Canada, Mexique), d'Asie/Pacifique (Australie, Inde, Japon, Hongkong, Singapour) ainsi que l'Afrique du Sud et la Russie.

Or si en moyenne en Europe, le nombre d'entreprises qui comptent augmenter leurs effectifs est à peine plus élevé que celui des firmes qui envisagent au contraire de les baisser (5 % de plus), il n'en est pas du tout de même au Royaume-Uni (+ 36 %) ou aux Etats-Unis (+ 42 %). En revanche la situation continuerait de se dégrader fortement au Japon (- 36 %).

**LOURDEURS ADMINISTRATIVES**

Les PME françaises sont en revanche parmi les plus réservées de l'Union. Leurs perspectives de croissance sont inférieures à la moyenne des autres pays. Paradoxalement, alors qu'elles sont peu nombreuses à envisager de recruter, elles continuent d'estimer (comme cela était déjà le cas les années précédentes) que le manque de main d'oeuvre qualifiée est le principal frein à leur développement. Les lourdeurs administratives, critère massivement évoqué par les autres pays de l'Union, n'arrive en France qu'en seconde position. « *Le problème de l'adéquation de la main d'oeuvre par rapport aux besoins des entreprises persiste. A la différence de l'Allemagne, le système d'apprentissage, la formation continue ne sont pas*

## LE MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE RESTE UN HANDICAP



assez développés », analyse Hervé Gohin.

Cette conviction que l'année 2003 ne sera pas encore, celle du redémarrage de l'activité en Europe se traduit dans les anticipations d'exportation. D'autant que, selon l'enquête, 89 % des PME européennes exportent vers... des pays d'Europe de l'Ouest, et seulement 42 % vers les Etats-Unis. Or d'un côté, la dégradation persistante de l'économie allemande (principal partenaire économique de la France) va amplifier l'impact négatif de la situation économique du vieux continent, et de l'autre la hausse de l'euro ne peut que peser sur les exportations vers le Nouveau Monde.

En revanche, 44 % des PME européennes exportent vers les pays de l'Europe de l'Est et envisagent positivement l'élargissement de l'Union Européenne. Elles y voient non seulement des

opportunités de marchés, mais aussi des avantages en matière de main-d'oeuvre et de coûts de production. Les deux tiers des PME anglaises (contre 38 % en moyenne pour les pays de l'Union) redoutent en revanche le renforcement des réglementations qui pourraient en découler.

Les PME britanniques sont aussi celles qui ont le plus pris conscience de l'impact que les nouvelles règles de gouvernance pourraient avoir sur leur organisation. En moyenne, il en est ainsi pour une entreprise européenne sur deux, mais pour deux firmes britanniques sur trois. L'Allemagne et la France sont plutôt en retrait sur ces sujets. Seulement 13 % des entreprises françaises ont nommé des administrateurs indépendants, contre 22 % en moyenne en Europe, et 41 % aux Etats-Unis.

Annie Kahn

# Les banques décrètent la mobilisation face aux risques

BLANCHIMENT D'ARGENT, FINANCEMENT DU TERRORISME, FAILLITES D'ENTREPRISE, DÉFAILLANCES DES ÉTATS, FRAUDES, ESCROQUERIES OU, TOUT SIMPLEMENT, PANNES INFORMATIQUES, L'ACTIVITÉ BANCAIRE EST SOUMISE À UN NOMBRE CROISSANT DE SINISTRES. LA PROFESSION ADOPTE DE NOUVELLES RÈGLES PRUDENTIELLES, DITES ACCORDS DE BÂLE II, ET RECRUTE DES SPÉCIALISTES DE LA GESTION DES RISQUES

**L**a gestion des risques a gagné en importance dans les établissements financiers, et la nouvelle génération de risk managers tend actuellement à jouer un rôle stratégique dans la hiérarchie décisionnelle.

C'est ce qui ressort de la dernière enquête menée en 2002 auprès d'une soixantaine d'institutions dans le monde par le cabinet Deloitte&Touche, qui précise que cette évolution est largement dictée par les récentes réglementations. Et notamment le nouvel accord de Bâle : celui-ci devrait être finalisé sous l'égide de la Banque des règlements internationaux (BRI) avant la fin de l'année pour une application effective en 2006.

« Ce sont des calculs extrêmement complexes, qui nécessitent l'appui de bons statisticiens et d'experts financiers »

Son but ? Affiner de façon objective les mesures des risques de crédit et des risques opérationnels, avec une règle qui motive les banques : plus la méthode d'évaluation sera sophistiquée et donc précise, moins la couverture en fonds propres sera élevée.

Les établissements se sont donc mis au diapason. Selon l'étude, 65 % d'entre eux ont nommé un directeur des risques. Et leur profil change : « Auparavant, cette fonction était plutôt assurée par des spécialistes du contrôle interne et de l'audit, explique François Arbey, associé

chez Deloitte&Touche. Ils sont désormais supplantés par des opérationnels, anciens directeurs de centre de profits et de succursales à l'étranger. Cette expérience leur donne la crédibilité indispensable pour pouvoir refuser telle ou telle opération à un patron d'activité. »

Les équipes dédiées à la gestion du risque se sont également étoffées. Chez CDC Ixis, banque d'investissement créée par la Caisse des dépôts et consignation en 2000, près de 120 collaborateurs travaillent dans ce département : « Nous nous sommes entourés de compétences financières, mathématiques et informatiques très pointues, indique André Rolland, directeur des risques. Nous avons notamment recruté de jeunes ingénieurs pour élaborer les modèles statistiques et faire les simulations, mais aussi des analystes et des responsables financiers de l'industrie. Pour le reste, ce sont des gens issus de la banque, qui ont boursingué dans le métier. »

La mise en œuvre des accords de Bâle va-t-elle conduire les banques à recruter de nouveaux profils ? Françoise Dankelman, directrice de l'audit chez Fortis Banque, un établissement spécialisé dans le financement des entreprises qui emploie 1 700 personnes en France, estime qu'il n'y aura pas besoin de ressources complémentaires : « Huit personnes s'occupent déjà de la gestion des risques de crédit et nous anticipons la nouvelle réglementation depuis deux ans. »

Si le processus représente un coût de plusieurs centaines de millions d'euros, près des deux tiers de ce budget seront absorbés par l'adaptation des systèmes informatiques : « Il va falloir gérer d'immenses bases de données, avec plusieurs années d'historique, précise Daniel Pion, associé en charge de

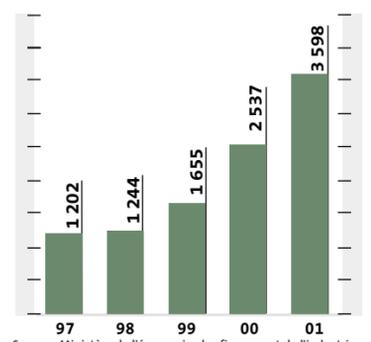
## DES SINISTRES DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS

Les dommages opérationnels subis (89 banques interrogées dans le monde) en 2002

Événements concernant	Nombre	Pertes en millions d'euros
Fraude interne	1 564	536,5
Fraude externe	20 039	1 211,3
Employés ou lieu de travail	4 028	526,6
Clients ou produits	3 390	1 024,5
Actifs physiques	662	1 893,4
Systèmes d'information ou de production	541	212,5
Gestion et exécution	16 578	2 292,6
Autres	467	71,1
<b>Total</b>	<b>47 269</b>	<b>7 795,5</b>

Source : Comité de Bâle

Nombre de déclarations de soupçon de délits financiers en France depuis 1997



Source : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

l'offre risk management au cabinet de conseil Bearing Point. Et, comme pour le passage à l'euro, les banques externalisent la conception de la nouvelle architecture des systèmes d'information auprès des sociétés de services qui fournissent l'assistance à maîtrise d'ouvrage. » L'embauche d'informaticiens dans les banques elles-mêmes sera de ce fait marginale.

Néanmoins, pour Jean-Christophe Rabut, senior manager au sein du cabinet de conseil Valoris, si les banques choisissent la méthode d'estimation des risques dite « avancée » – d'après l'enquête réalisée par Deloitte, 55 % des établissements interrogés prévoient de la mettre en œuvre –, les équipes devront sans doute être renforcées : « Ce sont des calculs extrêmement complexes, qui nécessitent

l'appui de bons statisticiens et la mobilisation d'experts financiers pour chiffrer le niveau de fonds propres nécessaire à la couverture de chaque couple risque/métier identifié ». Et ce d'autant plus que les modèles ne restent pas figés dans le bronze, en raison du développement de nouveaux produits et services financiers.

Nathalie Quéruel

## René Wack, un « flic » au Crédit lyonnais

CET ANCIEN POLICIER EST CHARGÉ DE TRAQUER FRAUDES ET BLANCHIMENT D'ARGENT

fonds destinés au financement du terrorisme.

De son passé, René Wack, 54 ans, garde quelques expressions de langage assez détonantes pour le milieu : « Tout client est un suspect à mes yeux », se plaît-il à dire. Mais il se défend de jouer les Columbo : « Notre fonction est avant tout préventive, explique-t-il. Nous mettons à jour une cartographie des risques des différentes activités – par exemple faire du private banking en Colombie – qui est un outil d'aide à la décision. L'autre partie de notre travail est opérationnelle : il s'agit de mener des enquêtes sur les clients qui entrent en relation avec le Crédit lyonnais, de

noms liés au terrorisme dont les avoirs doivent être gelés, comme après le 11 septembre ».

Pour mener sa mission, René Wack s'est adjoint les services d'un de ses anciens collègues de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière : « Nous sommes parfaitement au fait des modes opératoires de la criminalité organisée. Lorsque nous analysons un compte, cette expérience nous permet de repérer assez vite des éléments troublants ». Le reste de l'équipe est constituée de professionnels issus du réseau, qui possèdent une fine connaissance des pratiques bancaires et des relations clientèle. La

« Nous sommes parfaitement au fait des modes opératoires de la criminalité organisée.

Lorsque nous analysons un compte, cette expérience nous permet de repérer assez vite les éléments troublants »

détecter des anomalies sur les comptes ou les mouvements de fonds et, après vérification, de faire une déclaration de soupçon, ou encore de diffuser auprès des 80 correspondants dans les agences et les bureaux à l'étranger les listes de

greffe policière a semble-t-il bien pris, et René Wack entend bel et bien débusquer les nouveaux Paretti qui voudraient faire affaire avec le Lyonnais...

N. Q.

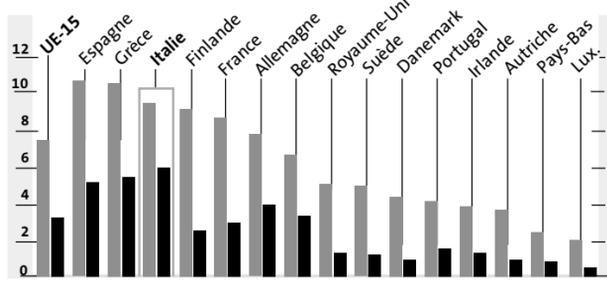
**A**u début, on lui donnait bien parfois du « Monsieur le Commissaire ». Il faut dire qu'après vingt-cinq ans de carrière à la Brigade financière, puis à la brigade de recherche et d'investigation, et enfin à la tête de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière, René Wack faisait un peu figure d'ovni à son entrée au Crédit lyonnais en 1995. Depuis, l'ancien « flic » s'est si bien coulé dans le moule de la banque que son surnom est tombé en désuétude. Risk manager pour la sécurité financière, un des quatre pôles du département des risques créé en 1999, il dirige une équipe de dix personnes chargées de traquer fraudes, blanchiment d'argent sale et

## EUROPE

## UN CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE IMPORTANT EN ITALIE

Taux en pourcentage de la population active, 2001

■ Chômage ■ Chômage de longue durée (12 mois ou plus)



Source : Eurostat.

■ EN 2001, 3,3 % de la population active de l'Union européenne (UE) étaient au chômage depuis au moins un an, ce qui représente une nouvelle baisse du chômage de longue durée depuis 1997. Au Danemark, aux Pays-Bas et en Autriche, cette proportion était inférieure à 1 %, mais elle atteignait 5 % en Grèce, en Espagne et en Italie.

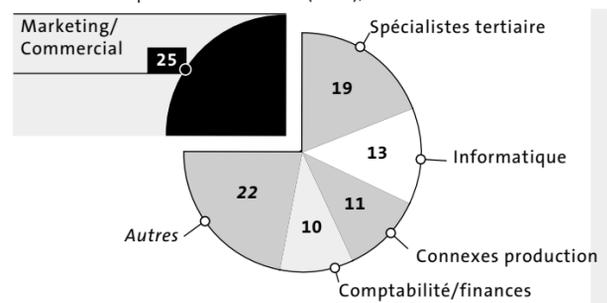
■ LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE est légèrement plus répandu chez les femmes que chez les hommes (3,9 % contre 2,8 %), sauf au Royaume-Uni qui connaît une situation inverse. L'écart est le plus grand en Grèce, en Espagne et en Italie.

■ AU COURS DE LA PÉRIODE 1997-2000, le taux de chômage de longue durée a diminué au sein de l'UE plus que le taux de chômage global. L'Espagne et l'Irlande ont enregistré les plus fortes baisses.

## FLASH APEC/« LE MONDE »

## QUELS DÉBOUCHÉS POUR LES JEUNES ÉCONOMISTES ?

Insertion des diplômés en économie (2001), en %



Source : Apec. Pour plus d'informations : www.apec.fr

■ DEUX ANS APRÈS l'obtention de leur diplôme, près de huit jeunes diplômés en économie sur dix ont un emploi, dans une entreprise privée ou publique. Ce taux d'insertion est en baisse (79 % en 2002 contre 84 % en 2001). Tout comme la gestion, les langues, la biologie ou la philosophie, l'économie est l'une des disciplines pour lesquelles le taux d'insertion est inférieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés.

■ LES ÉCONOMISTES tirent néanmoins assez bien leur épingle du jeu sur un autre registre : 86 % d'entre eux décrochent un contrat à durée indéterminée (CDI) au lieu de 82 % en moyenne.

## AGENDA

## ■ EMPLOI

Le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat a lancé une campagne en faveur de l'artisanat de services. Spots TV du 12 mai au 28 juin, stand itinérant dans 14 villes du 14 mai au 14 juin, affichage, programmes radio, ce secteur, qui a créé 50 000 emplois entre 1994 et 2001, devrait recruter 15 000 personnes dans la réparation (mécanique, électronique), 12 000 dans les services à la personne (coiffure, esthétique), 6 800 dans les transports (taxis, ambulance).

## ■ INSERTION

Les journées d'études de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), qui se tiendront les 22 et 23 mai à Reims, permettront aux acteurs de la lutte contre l'exclusion sociale de s'informer et de débattre autour des nouvelles orientations législatives, de l'évolution des « publics » auxquels ils sont confrontés, des effets de la décentralisation, des outils d'évaluation de leurs actions... et de la rigueur budgétaire. Renseignements : <http://www.fnars.org>

## ■ RISQUES

Le pôle cindyniques de l'École des mines de Paris accueillera dans ses locaux de Sophia-Antipolis du 3 au 6 juin la manifestation annuelle de l'International Emergency Management Society, TIEMS 2003, qui rassemble les chercheurs et les praticiens du domaine de la gestion des risques et des crises. Renseignements : <http://www.tiems.org>

## ■ RETRAITES

L'hebdomadaire *The Economist* réunit pour un débat le 26 juin à Paris sur la réforme des retraites : Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique, Jean-Paul Faugère, directeur du cabinet de François Fillon, Jean-Christophe Le Duigou (CGT), Odile Quintin (DG emploi de la Commission européenne), Yannick Moreau, présidente du conseil d'orientation des retraites, des syndicalistes et des représentants d'entreprises et de fonds de pension. Renseignements : <http://www.development-institute.com>

## LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-Unis	JAPON
<b>Evolution de l'emploi au 4<sup>e</sup> trim. 2001</b> (en % sur un an)	0,9	0,9	-0,2	0,5	1,8	1,5	1,3	1,8	0,9	-	-
<b>Structure de l'emploi</b>											
Part de l'emploi salarié	2001	2001	2001	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2000	2000
Part de l'emploi à temps partiel	84,3	83,1	88,9	84,6	80,6	89,2	72,6	88,3	88,1	n.d.	n.d.
<b>Taux d'emploi</b> (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	2001	2001	2001	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2000	2000
Hommes + femmes (55-64 ans)	63,8	61,8	65,7	59,7	58,4	62,9	55,4	74,5	71,5	74	69
<b>Durée du travail salarié à temps plein</b> (h/semaine)											
	2001	2001	2001	2002	2002	2002	2002	2002	2002	n.d.	n.d.
	40,1	39,6	39,4	39,3	40,4	37,7	38,5	38,9	43,3	n.d.	n.d.
<b>Evolution du coût du travail</b> (en % sur un an - 4 <sup>e</sup> trimestre 2002)											
	2001	2001	2001	1 <sup>er</sup> trim. 2002							
	3,6	3,7	3,3	3,8	4,4	3,7	3,7	4,5	3,6	3,2	n.d.
<b>Taux de chômage</b> (en %)											
Hommes + femmes	(mars. 03)	(mars. 03)	(mars. 03)	(mars. 03)	(mars. 03)	(mars. 03)	(jan. 03)	(fév. 03)	(jan. 03)	(mars. 03)	(mars. 03)
Moins de 25 ans	7,9	8,7	8,9	7,8	11,5	9,1	9,0	3,6	5,0	5,8	5,3
<b>Part de chômage de plus d'un an</b> (en %)											
	2001	2001	2001	2002	2002	2002	2002	2000	2002	2000	2000
	44,4	47,0	50,4	49,6	34,3	32,7	58,8	32,7	23,1	6	25

(1) personnes travaillant moins de 30 heures

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

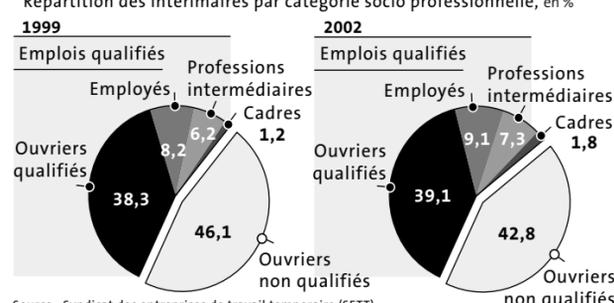
	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Taux de chômage des jeunes</b>	17,63 % (fév. 03)	+ 7,3 %
<b>Part du chômage de longue durée</b>	29,4 % (fév. 03)	+ 5,6 %
<b>Emplois précaires</b> (en milliers) :		
CDD	797 (fév. 03)	+ 10,7 %
Intérim	686 (nov. 02)	+ 10,5 %
Apprentis	274	+ 5,4 %
Contrats aidés	385 (jan. 03)	- 8,5 %
<b>Salaire net médian</b> (en euros constants) :		
Femmes	1 197	+ 2,9 %
Hommes	1 448	+ 0,03 %
<b>Smic</b> (en euros)		
Horaire	6,83 (juillet)	+ 2,4 %
Mensuel	1 154,27 (juillet)	+ 2,4 %
<b>Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion</b>	1 084 310	- 1,15 %

Source : Insee, Dares, CNAF

## FLASH SETT/LE MONDE

## DES INTÉRIMAIRES DE PLUS EN PLUS QUALIFIÉS

Répartition des intérimaires par catégorie socio professionnelle, en %



Source : Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT)

■ L'ÉLEVATION DU NIVEAU moyen de qualification des intérimaires se poursuit. Alors qu'en 1999, les ouvriers non qualifiés représentaient 46,1 % des travailleurs temporaires, ils ne pesaient plus que 42,8 % trois ans plus tard, en 2002. Sur la même période, la part des ouvriers qualifiés s'accroît de 0,8 point, celle des employés, des professions intermédiaires et des cadres augmentent respectivement de 0,9, 1,1 et 0,6 point.

■ PARMIS LES RAISONS qui pourraient expliquer la hausse du niveau des qualifications, figure sans doute la création et le développement du fonds de formation des travailleurs temporaires.

## Le tabou du handicap tarde à être levé

DÉCLARÉ « PRIORITÉ NATIONALE », L'ACCÈS À L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS RELÈVE ENCORE DU PARCOURS DU COMBATTANT

En signant pour la troisième fois consécutive le 30 avril dernier une convention avec l'Agefiph (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), le Crédit lyonnais a gagné sa place dans le club très fermé des entreprises qui ont commencé à faire de l'insertion professionnelle des personnes handicapées une composante de leurs ressources humaines.

Seize ans après la loi du 10 juillet 1987 qui impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer à temps plein ou partiel 6 % de travailleurs handicapés, les quelques efforts existants cachent une réalité moins reluisante.

Décrétée « priorité nationale » par Jacques Chirac, l'accès à l'emploi de ces travailleurs relève encore du parcours du combattant. Signe de cette apathie, le curseur du taux d'emploi des handicapés dans les entreprises assujetties reste bloqué depuis plusieurs années autour de 4 %. A l'inverse, selon l'enquête

Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID) réalisée en 2000 par l'Insee, l'Inserm et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des affaires sociales, « pendant toute la décennie, le nombre de chômeurs handicapés n'a cessé d'augmenter, passant de 50 000 en 1987 à près de 170 000 en 1999, soit un rythme de croissance nettement plus rapide que celui du chômage total ». En 2002, les demandeurs d'emploi handicapés représentaient près de 6 % des demandeurs d'emploi, et la proportion des chômeurs de longue durée (plus d'un an) était supérieure à la moyenne nationale (43 %, contre 34 %).

Cette photographie, où domine le noir, doit toutefois être nuancée. « Plus les années passent, moins les entreprises choisissent le versement d'une contribution annuelle pour s'acquiescer de l'obligation légale », constate Rémi Jouan, président de l'Agefiph. Il y a, incontestablement, dans la plupart des entreprises une approche dif-

férente vis-à-vis du handicap. Les chiffres ne le traduisent pas encore, mais le tabou commence à être levé. Nathalie Pornin, directrice de Cap Emploi Eure-et-Loir, une structure d'insertion qui réalise en moyenne 400 placements par an, reconnaît que l'une des difficultés majeures est de « désacraliser le travailleur handicapé. Nous essayons de faire comprendre aux entreprises que l'appellation de travailleur handicapé n'est pas obligatoirement synonyme de personne confrontée à des problèmes lourds ».

Faire changer les mentalités mais aussi résoudre le délicat problème de l'adéquation entre l'offre et la demande sont les deux principaux défis que rencontrent les professionnels de l'insertion des handicapés. Conséquence de l'absence de politique d'intégration dès l'école, les niveaux de qualification des handicapés restent peu élevés. Selon l'étude de l'Insee précitée, un tiers n'a aucun diplôme (15 % dans l'ensemble de la population active) et 12 % seulement ont un titre de l'enseigne-

ment supérieur, contre 26 % de la population active.

Au Crédit lyonnais, on est conscient que l'objectif fixé par la convention signée avec l'Agefiph de 50 recrutements par an ne sera pas partie facile. « Nous cherchons principalement des profils de jeunes commerciaux pour des postes de conseiller qui travailleront en agence ou sur des plates-formes téléphoniques. Or peu de travailleurs handicapés correspondent à ces qualifications », constate Philippe Le Reste, responsable de l'intégration des personnes handicapées au sein de la direction des ressources humaines du Crédit lyonnais. C'est pourquoi notre partenariat avec l'Agefiph comprend aussi un volet de mise en place de détection de candidats potentiels et de sensibilisation à ces métiers. »

Pour un nombre croissant d'entreprises, la confrontation au handicap se fait aussi par le maintien dans l'emploi de collaborateurs devenus handicapés au cours de leur carrière professionnelle, victimes d'accidents du travail, de maladies professionnelles ou d'accidents de la vie. Avec l'élévation de la pyramide des âges, les entreprises vont devoir gérer, de plus en plus fréquemment, ces nouvelles situations. A titre d'exemple, au Crédit lyonnais, chaque année, en moyenne 200 nouveaux cas viennent grossir le nombre total de salariés handicapés. Ce nouveau paramètre permettra-t-il de faire avancer leur intégration ? La réponse dépendra beaucoup du contexte économique. Il suffit de rappeler que les personnes présentant des handicaps restent les premières victimes des plans de départ et de restructuration et les plus exposées en période de ralentissement économique.

Catherine Rollot